

LANDAISES

RUGBY

XV de France à Capbreton
Quand ils arrivent en ville

MÉTIER D'ART

Karine Coutière
Maroquinière, gardienne
de la tradition

COLLECTIVITÉS

La région au côté des
intercommunalités

SPIRULINE LANDAISE



PHOTOGRAPHIE CYRILLE VIDAL PRIX « TRADITION ET SOUVENIRS »

Le photographe aturin, Cyril Vidal, vient de recevoir le prix « tradition et souvenirs », décerné par la Société nationale des meilleurs ouvriers de France pour son ouvrage « Jours de pelère ». En couleur et en noir et blanc, il y réunit le fruit de 25 ans de reportages photographiques en Gascogne sur la fête du tue-cochon, « rassemblement de la famille et des amis » autour de précieux « moments de convivialité et de transmission d'un savoir-faire ».

« Jours de pelère »
Photographies : Cyril Vidal
Textes : Sylvain Lapique
(imprimerie Escourbiac)



© Jean Servant-PNR/LG

ENVIRONNEMENT UN PLAN DE PAYSAGE POUR LES LANDES DE GASCOGNE

Pour des paysages « à la fois désirables, productifs et capables de s'adapter au changement climatique », le Parc naturel régional des Landes de Gascogne a son « plan ». Dans le cadre de l'appel à projets porté par le ministère de la Transition écologique et l'Ademe, l'étude, lancée en février prochain en concertation avec les acteurs du territoire, ses habitants et les élus, doit aboutir à des propositions d'actions dès avril 2024.

COUP DE BUZZ



© Région Nouvelle-Aquitaine

MOBILITÉS RENFORCEMENT DE L'OFFRE TER

« Des horaires de TER qui correspondent mieux aux besoins des usagers », avec une augmentation des fréquences sur les lignes 51 (Bordeaux – Dax – Bayonne) et 52 (Bordeaux – Dax – Pau – Tarbes), c'est ce qu'annonce un courrier cosigné par la région Nouvelle-Aquitaine et SNCF Voyageurs, glissé dans les boîtes aux lettres landaises en ce début d'année. ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine

SOMMAIRE



10

4 FOCUS LANDES

Spiruline landaise

10 ACTU LANDES

XV de France à Capbreton
. Quand ils arrivent en ville
. 2023, nous y voilà

14 ACTU LANDES

La région au côté des
intercommunalités

16 DANS L'OBJECTIF

Karine Coutière
Maroquinière, gardienne
des traditions

20 ON EN PARLE

22 L'ŒIL DES EXPERTS

2023, année de
bascule de l'immobilier

26 SOCIAL

Activité partielle
au 1^{er} janvier 2023

27 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL
APPELS D'OFFRES
AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
VIE DES SOCIÉTÉS
MANDATAIRES JUDICIAIRES

35 TENDANCES BOURSE

36 QUOI DE NEUF ?

Photographie
Quotidien singulier
en noir et blanc



16



22

Hebdomadaire créé en 1944 - Édité par COMPO-ECHOS SARL au capital de 50 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège 33000 Bordeaux - Bureaux landais : 12 rue du IV-Septembre 40000 Mont-de-Marsan - Tél : 05 58 45 03 03 - mail : contact@annonces-landaises.com - 120 av. Georges-Clemenceau 40100 Dax
• Président honoraire : Jean-Louis **DUMOLIA** • Directeur de publication : Guillaume **LALAU** • Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des opérations : Laurent **RAFFALLI** • Rédactrice en chef : Nelly **BÉTAILLE** - 07 85 39 51 22 - n.betaille@annonces-landaises.com • Rédaction : Julie **DU COURAU**, Cécile **AGUSTI**, Hubert **RAFFINI**, Anne **TAUTOU**, Isabelle **TRANCOEN**, Christine **LAMAISON**, Guilhem **HERBERT** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Noëlle **SANZ**, Sarah **ALBERT** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUETIER** • Webmarketing : Cyrielle **MORFEA** • Assistante communication digitale : Magalie **RICCETTI** • Service annonces légales et abonnements : Liliane **DORRER** • Service commercial marchés publics : Cathy **DARTHENUCCQ** - 0612982175 - marchespublics@annonces-landaises.com • Service commercial annonces légales : Christophe **CLERTEAU** - c.clerteau@annonces-landaises.com • Publicité : Guillaume **LALAU** et Christine **SABOURIN** - 05 56 52 32 13 - publicite@echos-judiciaires.com • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptable : Florence **MANOEUVRIER** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Dépôt légal à parution hebdomadaire • Parution le samedi
• Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage : SUD MAILING • Commission paritaire n° 0623 183288
• ISSN 1270-704X • Prix de vente : 1,50 € • Abonnement annuel : 40 € • Membre de RésoHebdoEco



SPIRULINE

LANDAISE

Utilisé traditionnellement sur les rives du lac Tchad, l'organisme microscopique, souvent appelé à tort algue bleue, est cultivé artisanalement dans les Landes depuis une décennie. Rencontre avec ces petits producteurs militants.

Par Julie DUCOURAU

ooo



Chez Camille Dameron, à Parentis-en-Born, la production va de la récolte en bassin en purée liquide jusqu'à la presse en machine pour finir en paillettes croustillantes ou en comprimés

En ouvrant le « Petit Larousse illustré », on apprend que la spiruline est « une cyanobactérie des eaux chaudes et saumâtres, récoltée en Afrique et en Inde pour l'alimentation humaine et animale, que l'on cultive industriellement pour la fabrication d'aliments diététiques ». La définition pourrait être aujourd'hui amendée puisque dans l'Hexagone, il existe, selon la Fédération des spiruliniers de France (FSF), une bonne centaine de petits producteurs qui recréent dans leur ferme ces conditions de vie naturelles, sous serre pour chauffer l'eau.

EN BRINDILLES OU EN COMPRIMÉS

Chez Spiruline des Landes, parmi les pionniers de cette culture atypique dans le département, il y a exactement 10 ans, Camille Dameron exploite aujourd'hui à Parentis-en-Born, trois bassins couverts de 600 m², ainsi qu'une autre piscine ouverte en recherche et développement. Sur la route de Lahitte, près du lac où il a bâti son projet sur un terrain agricole familial, ce diplômé en aquaculture au lycée de Saint-Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques) et à l'université de La Rochelle (Charente-Maritime) où il a découvert la spiruline,



La saison se fait surtout **d'avril à octobre**

explique que l'hiver, ses bassins sont au repos : « Le facteur thermique est limitant. Il faut, pour que la bactérie se multiplie par division cellulaire, un optimum de 37°C, un pH entre 9 et 11 et une salinité saumâtre [entre l'eau douce et l'eau salée, NDLR] ; moi j'y mets du sel de Salies-de-Béarn pour sa qualité. La saison se fait surtout d'avril à octobre, et à chaque printemps ça repart tout seul. Si le sol est chaud et que la température de l'eau est bonne, ça se régénère dans l'après-midi, à peine récolté. »

Sa souche échangée avec d'autres producteurs français, proviendrait au départ du lac Tchad où la spiruline vit à l'état naturel depuis toujours, et où elle est traditionnellement consommée sous forme de galettes séchées. Fraîche, à la saison, la spiruline est hautement périssable. Elle est d'ailleurs interdite à la vente sous cette forme en France par crainte de développement bactérien. 100 % de la production est donc déshydratée. Dans son petit atelier accolé à sa maison, ce spécialiste des microalgues, qui a aussi travaillé dans les huîtres perlières à Tahiti, dévoile les étapes, de la récolte en bassin en purée liquide à la presse en machine pour obtenir une sorte de pâte à modeler avant la mise sous forme de spaghettis pour finir en petites brindilles croustillantes ou en comprimés.

LA SPIRULINE UN SUPERALIMENT

Présente depuis des milliards d'années, la spiruline a élu domicile dans des lacs d'eau douce ou légèrement salée, concentrée en sels minéraux, et au pH élevé, sur toute la ceinture intertropicale de la planète. Souvent considérée comme une micro-algue, c'est en fait une cyanobactérie capable de réaliser la photosynthèse, absorbant une quantité énorme de CO₂, tout en rejetant de l'oxygène grâce à différents pigments dont la phycocyanine (couleur bleue). Très riche en protéines (65 %), fer, bêta-carotène, vitamines B12, B, E, K, potassium, magnésium, etc., elle fut désignée « aliment d'avenir » dès 1974 par l'Onu. Très prisée des végétariens et de certains sportifs dans les pays occidentaux, certains la promeuvent comme un produit permettant de lutter contre les carences alimentaires dans les pays en développement.

FERMES PAYSANNES SOLIDAIRES

« On la déshydrate à 42°C pendant tout un après-midi, nos produits paysans ont ainsi un goût plus fin. Chez les industriels de la spiruline comme en Chine notamment, cette étape se fait à 200°C : énormément d'éléments nutritifs sont alors perdus », assure celui qui vante dans son produit « une bombe nutri-

tionnelle », « une solution pour pallier la malnutrition en Afrique ». Ancien président de la FSF en 2019-2020, il participe d'ailleurs au projet Spir'Sol, réseau solidaire de la Fédération des spiruliniers pour développer des fermes paysannes dans le monde ou distribuer de la spiruline à des populations malnutries comme autour de Gao au nord du Mali. De quoi compenser



La spiruline tire son nom de sa forme en spirales observée au microscope

les protéines animales manquantes. Sa production annuelle de 200 à 300 kg est écoulee essentiellement en vente directe sur les marchés et à domicile (50 %), dans des magasins des environs jusqu'à Bordeaux (40 %) et sur sa boutique en ligne (10 %), pour un chiffre d'affaires annuel de 30 000 à 40 000 euros. « J'ai bien galéré au début, je mangeais beaucoup de pâtes ! Les banques ont été très frileuses, on m'a prêté 50 000 euros alors que je prévoyais 300 000 euros d'investissement. Mais au final j'ai acheté la matière première et je me suis tout construit tout seul ! Mon père m'a beaucoup aidé pour le laboratoire. Il m'a fallu sept à huit ans pour que ça marche. Dans un an, j'aurai fini de rembourser mon emprunt, tout est en croissance », explique Camille Dameron, devenu récemment sponsor du Stade montois grâce à son ami d'enfance Yoann Laousse Azpiazu, rugbyman professionnel : « Des joueurs m'en commandent en comprimés, il y a beaucoup de protéines et du fer très disponible, ça peut aider à tenir l'effort. »

En brindilles avec son petit goût de pipas, de champignon ou de fond de veau, selon les palais, bref avec son goût particulier, la spiruline a ses adeptes, mise simplement dans les salades pour un peu de craquant, en assaisonnement de pâtes à la carbonara... Curieux de cette production locale, des pâtisseries du Born s'en sont servis pour agrémenter des chouquettes, des chouchous et même du chocolat.



Venue de Nouvelle-Calédonie dans les Landes pour ses études, Julie Devic a installé son exploitation à Campagne



DES BURGERS VÉGÉTARIENS À LA SPIRULINE

Depuis le village de Campagne, à un quart d'heure de Mont-de-Marsan, où elle a créé son exploitation en 2013, Julie Devic en fait également du savon, et aussi des sablés, des muffins et même des rouleaux de printemps, samoussas ou burgers végétariens, qu'elle vend notamment les samedis au marché Saint-Roch de Mont-de-Marsan et

l'été sur les marchés nocturnes de producteurs organisés dans les villages landais par la chambre d'agriculture. « Dans ce département de grands amateurs de viande, au départ il n'y avait que des femmes qui venaient me voir pour les rouleaux de printemps. Et puis, les samoussas, gras et croustillants, et aussi les burgers ont rameuté tout le monde ! », rit celle qui exploite six bassins sur 480 m².

Avec entre 30 000 et 40 000 euros annuels de chiffre d'affaires en moyenne, et juste 27 000 euros l'an passé, du fait d'un nouveau bébé arrivé dans la famille, « c'est difficile de vivre de la spiruline, alors j'ai ajouté le côté traiteur à mon activité », explique la jeune femme venue de Nouvelle-Calédonie, arrivée à Dax pour faire ses études : en BTS technologie végétale au lycée agricole de Oeyreluy avant une licence en valorisation des produits du terroir à Pau.

Après avoir notamment lancé un camion itinérant sur le Sud-Ouest pour Excel Foie Gras, elle découvre un peu par hasard la spiruline : « Ma grand-mère était malade, on cherchait un aliment qui pourrait lui apporter beaucoup de choses sans trop manger. Mon oncle connaissait un producteur de spiruline vers Montpellier », se rappelle celle qui finira dans une exploitation à Orthez pour tout apprendre de la cyanobactérie auprès de Deborah Charlemagne, une formatrice pionnière en la matière. « C'est extrêmement riche en protéines, en vitamines A et B12, en fer, et en oligoéléments », plaide Julie Devic, y voyant un aliment d'avenir.

Tout en travaillant au laboratoire de semences chez Maisadour, elle cherche un terrain, trouvé en six mois à Campagne. En 2016, elle obtient le Trophée de l'innova-



Les produits de Julie Devic sont, depuis cet hiver, vendus dans un mini food truck remorque à Saint-Perdon



tion Nouvelle-Aquitaine, remis au Salon de l'agriculture à Paris pour sa spiruline. Au départ, « ça m'a coûté juste le prix du terrain, des serres d'occasion et un petit chalet en bois pour mon laboratoire. Pour le printemps, il faut que je rénove toutes mes serres, il va falloir bidouiller pour ne pas que ça coûte trop cher », prévoit celle qui a investi depuis novembre dernier, dans un mini food truck, façon remorque accolée à sa voiture, grâce à un financement participatif sur la plateforme Ulule.

Tous les jeudis à Saint-Perdon où elle vit, elle propose désormais de la cuisine calédonienne et asiatique (poulet lait coco, porc au sucre, accras, vermicelles de soja sautés, etc.), en plus de ses salades composées à la spiruline, des « burgers spiru », des « gâteaux lagon » - bleu flashy spiruline -, ou du gomasio, un mélange savoureux de graines de lin, sésame, oignons déshydratés et spiruline. Et ce jour-là, tous ses plats ont été vendus sur la place du village, son vendredi au laboratoire devait donc s'achever tard dans la soirée à fabriquer ses samoussas pour alimenter ses clients montois au marché du samedi matin.

« C'est difficile de vivre de la spiruline, alors j'ai ajouté le côté traiteur à mon activité »

XV DE QUAND ILS ARR

Du 21 janvier au 3 février, les Bleus de Fabien Galthié sont en stage à Capbreton pour préparer le Tournoi des VI nations. Et un tel stage nécessite une logistique conséquente. Explications.

Par Guilhem HERBERT



Jean-Luc Passard, l'intendant du XV de France et le team manager, Mathieu Brauge, arrivent avec une tonne de matériel

FRANCE IVENT EN VILLE

Il y en aura 15 sur le terrain pour l'ouverture du Tournoi à Rome, le dimanche 5 février prochain. Mais pour que ces 15 là soient au top de leur forme le jour J, ils sont 80 à Capbreton pour leurs deux semaines de préparation. 42 joueurs, le reste étant composé du staff sportif, médical et technique. Alors, pour leur venue dans les Landes, tout est calculé, millimétré et organisé.

Pour l'occasion, cette impressionnante délégation a privaté l'hôtel Le Baya et ses 74 chambres. Il faut dire que quand les Bleus se déplacent, ils ne viennent pas à vide. Mathieu Brauge est le team manager du XV de France et se charge du volet logistique : « Le rugby est le sport collectif en France avec le plus gros effectif. On affrète donc un semi-remorque pour notre venue à Capbreton,

avec environ une tonne de matériel. » Dans ces bagages par exemple, une golfette pour transporter un écran qui sert à faire des retours vidéo aux joueurs pendant les entraînements, un joug pour les mêlées, mais aussi des appareils de musculation. « Une salle de muscu du XV de France, c'est 600 m² de matériel avec une trentaine de machines, reprend Mathieu Brauge. Il y a aussi beaucoup de poids différents et ça, on ne le trouve pas partout. On va donc créer de toutes pièces une salle de muscu. »

LA COMMUNE SE PLIE AUX EXIGENCES DU HAUT NIVEAU

Pour installer cette salle de musculation, mais aussi des salles de réunion ou de soin, le mur à gauche (800 m²) du complexe sportif sera utilisé. Les services de la ville seront à 100 % derrière l'équipe pour assurer le bon déroulement du stage. « Nous sommes en permanence à l'écoute du sportif, explique Louis Galdos, premier adjoint au maire. Ils viennent dans les Landes pour se déconnecter, tout en ayant besoin d'un équipement de haut niveau. » Ils profiteront ainsi de la piste d'athlétisme rénovée et du nouveau terrain synthétique du parc des sports, inaugurés en septembre.

Et comme le sport de haut niveau se joue dans les détails, « les deux terrains d'honneur de la ville seront tracés à l'identique du stade de Rome, avec ses en-butts caractéristiques de 16 mètres de long », selon Louis Galdos. Mathieu Brauge reprend : « L'exigence que met Fabien Galthié sur le terrain, on doit se l'appliquer nous aussi. Tout est carré. Nous on est là pour mettre de l'huile dans les rouages. » De l'huile dans les rouages, mais aussi des tenues sur le dos des joueurs. Pas moins de 150 valises de dotations seront embarquées dans le semi-remorque, mais aussi près de 80 ballons. « Il y a une rotation très importante des ballons. Il y a ceux dédiés aux entraînements, ceux pour les échauffements, d'autres pour les matchs... Certains jours, il y a jusqu'à 50 ballons en jeu », raconte Jean-Luc Passard, l'intendant du XV de France. Et de conclure : « Tout comme les joueurs, nous n'avons pas droit à l'erreur. On doit tout anticiper, toutes les demandes, toujours avoir un coup d'avance. Tout peut changer à la dernière minute, il faut qu'on soit réactif. » Et si c'était là que se gagnait une Coupe du monde ?

2023, NOUS Y VOILÀ

Le XV de France attaque sa préparation dans les Landes, avec en point de mire la Coupe du monde à domicile, en septembre prochain. État des lieux avant cette année qui s'annonce riche en émotions.

Par Guilhem HERBERT



© Xavier Ges

Fabien Galthié et William Servat, à Capbreton, avec un groupe de 42 joueurs focalisés sur le Tournoi des VI nations



Venu repérer les infrastructures capbretonnaises en décembre dernier, Fabien Galthié a mené l'entraînement des collégiens locaux en compagnie de Thibault Giroud, directeur de la performance du XV de France

Il n'y qu'à voir l'exaspération des supporters devant la quasi impossibilité d'obtenir des billets pour la Coupe du monde pour comprendre l'attente qu'elle suscite. Et pourtant, alors que les Bleus se rassemblent pour la première fois cette l'année, à Capbreton, ce n'est pas cette compétition qui occupe les têtes des joueurs et du staff. Karim Ghezal, co-entraîneur de la conquête et des tâches spécifiques explique : « Nous sommes bien sûr très heureux d'être enfin en 2023. Et très motivés. Mais on y va étape par étape. 2022 était déjà une année très importante. On reste concentré sur le match de l'Italie, le prochain à venir. On sait ce qui va arriver après, mais la meilleure façon de préparer ça, c'est de se concentrer sur ce qu'on a à faire tout de suite. » Même son de cloche du côté de William Servat, l'autre coentraîneur de la conquête et des tâches spécifiques : « La première des compétitions qu'on a en tête, c'est le Tournoi des VI nations. »

Il est vrai que le XV de France entame ce Tournoi avec un statut : celui de vainqueur, assorti du Grand Chelem, l'an passé. Thibault Giroud est le directeur de la performance et veut, lui aussi, prendre les choses « étape par étape. Tout est planifié pour la Coupe du monde, mais on n'y est pas encore, loin de là. On est focalisé sur le Tournoi, qui va être très dur avec trois déplacements ». Avec d'entrée donc un déplacement à Rome, le 5 février, puis à Dublin. Rien que ça.

UN GROUPE QUI SE CONNAÎT BIEN

Pour se préparer au mieux à conserver sa couronne européenne, le staff des Bleus a donc choisi de lancer sa préparation à Capbreton. Deux semaines pendant lesquelles ils vont pouvoir entraîner un groupe de 42 joueurs qu'ils connaissent bien. « On a un groupe qui ne bouge pas beaucoup entre les rassemblements, détaille William Servat. Ils enchaînent ensemble et se construisent un véritable esprit d'équipe. » Thibault Giroud espère aussi pouvoir compter sur le même noyau, tout en sachant que des coups durs peuvent survenir : « C'est une année qu'on prépare depuis quatre ans, c'est une finalité de ce qu'on met en place depuis le début. On a tout planifié, mais il peut se passer tellement de choses d'ici la Coupe du monde : des méformes, des blessures. » Si on leur souhaite de ne pas y aller en rééducation, les joueurs du XV de France pourront en tout cas utiliser le Centre européen de rééducation du sportif (Cers) de Capbreton pendant la durée de leur stage, au moins pour la récupération. Quitte à utiliser les atouts locaux, est-il prévu que les joueurs aillent surfer ? « Alors pour les joueurs je ne pense pas non, se marre William Servat, mais pour le staff, c'est bien possible ! ». S'il y a une vague sur laquelle il serait bon de surfer en revanche, c'est celle de la victoire. Car si Thibault Giroud rappelle que la France est « l'équipe à battre », c'est bien car elle fait souffrir la planète rugby depuis 13 matchs, série en cours sans défaite. Pourvu que ça dure.

LA RÉGION AU CÔTÉ DES INTERCO

Le tout premier contrat de territoire 2023-2025 en Nouvelle-Aquitaine a été signé le 5 janvier à Morcenx avec quatre communautés de communes landaises. De quoi soutenir financièrement de nombreux projets dans la santé, l'habitat, l'économie et l'emploi.

Par Julie DUCOURAU

Lors de la contractualisation 2019-2022, la région Nouvelle-Aquitaine a financé 39 projets dans les Landes pour 2,8 millions d'euros au total, et 1 280 projets ont été accompagnés sur toute la région à hauteur de 236 millions d'euros entre 2018 et 2021. Pour le tout premier Contrat de développement et de transitions (CDT) de deuxième génération (2023-2025) signé à Morcenx, le montant budgétaire n'est pas encore connu, mais déjà 13 projets matures ont été identifiés pour 2023 et 17 projets en amorce sur l'année 2024 sur les communautés de

communes Cœur Haute Lande, Landes d'Armagnac, Pays morcenais et Pays de Villeneuve en Armagnac landais, qui totalisent 71 villes et villages et un peu plus de 42 000 habitants.

GARDER DE LA SOUPLESSE POUR S'ADAPTER

« Nous ne prédéfinissons pas d'enveloppe par contrat, car nous nous adaptons aux enjeux et aux projets au fur et à mesure. Nous voulons garder de la souplesse, d'autres projets peuvent sortir encore, tant qu'il s'agit

Avec ce contrat signé par les élus, déjà 13 projets matures ont été identifiés sur le territoire pour 2023 et 17 sont en amorce sur 2024



COMMUNALITÉS

d'enjeux partagés ensemble, qu'ils relèvent des compétences régionales sur la ruralité et restent dans la durée du plan d'actions », a résumé Laurence Rouède, vice-présidente du conseil régional. Lors de la signature de ce CDT, le premier d'une série de 53 contrats de territoire en Nouvelle-Aquitaine, la responsable du développement, de l'équité des territoires et des contractualisations a notamment souligné l'importance de l'ingénierie territoriale pour le bon développement des projets, ainsi que du binôme élu-chargé de mission dans « l'hyper proximité ».

La stratégie commune adoptée entre les intercommunalités landaises et le conseil régional est ici « construite autour de quatre grands axes, a précisé Serge Sore, conseiller régional élu du territoire : développement de l'offre de santé, multiplication et diversification de l'offre d'habitat, vitalisation d'une économie locale et durable, appui à l'émergence d'emplois locaux et de mobilités durables ». « Ce travail collectif donne une vraie force : à plusieurs, on travaille plus efficacement sur ces mêmes problématiques de nos territoires ruraux », a abondé Jérôme Baylac-Domengetroy, président de la communauté de communes du Pays morcenaix.

MAISONS DE SANTÉ, LOGEMENTS, VALORISATION TOURISTIQUE

Parmi les projets déjà identifiés sur une zone représentant 40 % de la surface du département, l'étude de programmation d'habitat léger pour les travailleurs saisonniers agricoles, la rénovation de métairies et la valorisation touristique du domaine départemental d'Ognoas, un incubateur de projet d'économie sociale et solidaire ou un pôle d'échanges multimodal à Morcenx, entre autres.

Dominique Coutière, président du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de Haute Lande, a de son côté salué « l'aide que la région octroie à chaque maison de santé en accord avec l'Agence régionale de santé (ARS). On a refait la maison de santé de Labrit, une neuve à Labouheyre, on travaille sur Pissos, Roquefort... le soutien est constant et efficace ».

Tout un volet comprend également des créations ou réhabilitations de bâtiments commerciaux comme une épicerie à Lesperon, des logements et une boulangerie à Garein, la Halle à charbon à Brocas, l'amélioration de l'accueil à la salle de spectacle des Cigales à Luxey, etc.



À Arjuzanx, les travaux de la maison Catachot devraient commencer fin 2023, avec la création d'un bar-restaurant

« Nos communes rurales ne peuvent pas porter, seules, des opérations à 1 million d'euros d'investissement »

À la réserve naturelle nationale d'Arjuzanx qui abrite le plus grand site français d'hivernage des grues cendrées, les travaux de la maison Catachot, propriété du département, devraient commencer en fin d'année 2023 pour une ouverture fin 2024. Il s'agit là de développement touristique en milieu rural, avec la création d'un bar-restaurant - et donc des créations d'emplois - dans cette bâtisse landaise à pans de bois à rénover. « Quand on est maire d'Arjuzanx, des opérations comme ça, entre 700 000 et 1 million d'euros d'investissement, sont impossibles seul, a souligné Paul Carrère, maire de Morcenx-la-Nouvelle et vice-président du conseil départemental. Le territoire, le département et la région font qu'on peut porter un beau projet comme celui-là. »

DANS L'OBJECTIF

KARINE
COUTIÈRE

KARINE COUTIÈRE

MAROQUINIÈRE,

GARDIENNE DES

TRADITIONS

Karine Coutière a choisi Labrit, son village, pour ouvrir son atelier-boutique PasKap en 2014. Elle y fait vivre la tradition du cuir fait-main et de la création de maroquinerie sur mesure.

Par Anne TAUTOU

Dans son atelier, Karine Coutière montre les bons gestes pour assembler un sac à main à son apprentie. France Inter passe la dernière pépite de la scène rock française. L'artisane, passionnée de musique, tend l'oreille pour glaner peut-être l'idée d'un prochain concert. Un coup de fil suffit à la convaincre d'accepter la proposition d'une interview. Avec enthousiasme et bienveillance elle se prête au jeu, intarissable lorsqu'elle évoque son travail, mais pudique sur sa vie et son parcours.

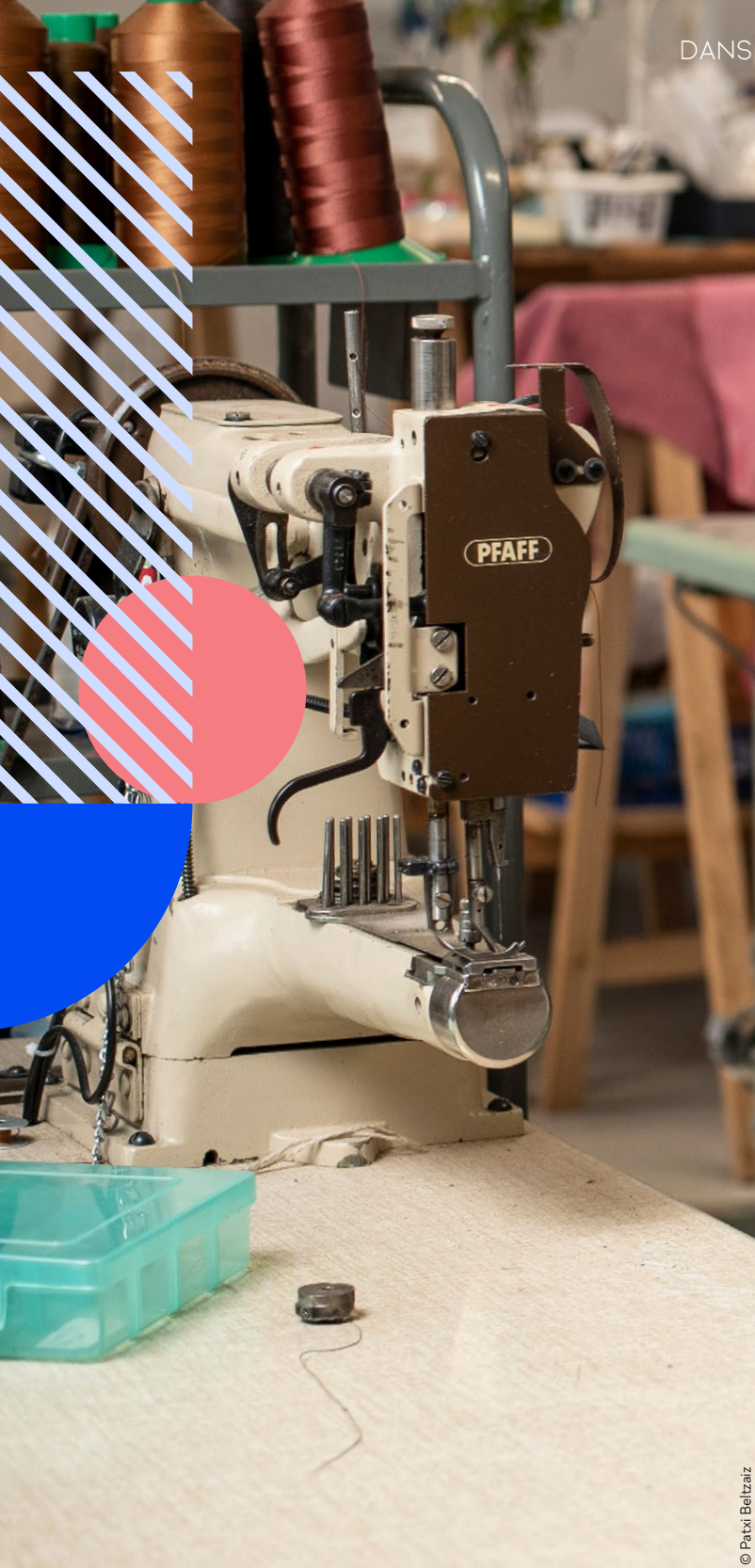
« LA TÊTE RÉGIT LES MAINS »

Rien ne prédestinait la maroquinière à exercer cette profession. Élevée en Haute Lande par sa mère comptable, la petite fille un brin « garçon manqué », se souvient avoir aimé très tôt les belles choses, les tissus et les belles matières. « Je n'étais pas très sportive, mon passe-temps préféré consistait à dessiner des vêtements. J'ai toujours eu le sens des proportions. » Quand on évoque ses qualités manuelles, la styliste rectifie : « C'est la tête qui régit les mains. Ce métier est surtout très technique car on n'habille pas un pied comme on conçoit un sac à main ! Ce qui compte avant tout est de savoir ajuster au mieux ses gammes opératoires pour diminuer le temps de production et éviter

le gaspillage, sans diminuer la qualité du produit. » Elle avoue être exigeante autant avec elle-même qu'avec les autres. La perfectionniste s'applique à transmettre quotidiennement ses connaissances à des apprentis de tout âge. « Je reçois une dizaine de stagiaires par an. Même si cela ralentit mon travail, former les générations futures est indispensable pour que ce métier perdure. Je collabore avec le lycée d'Eysines en Gironde, le lycée de Thiviers en Dordogne et les Compagnons du devoir. »

Karine Coutière a fondé en 2014 PasKap, une marque de sacs et accessoires en cuir made in France. Un nom qui lui ressemble, courageuse, prête à relever tous les défis, auquel elle voulait aussi donner une connotation enfantine : « J'ai commencé ma carrière en concevant des chaussons pour bébé. »

Sa force ? Créer des modèles personnalisables et sélectionner soigneusement des matières premières issues de l'agroalimentaire afin de limiter son impact environnemental. « J'élargis ma gamme de cuir au poisson grâce à la peausserie Fémer d'Arcachon. La matière est exceptionnelle et le processus plus éthique. Je favorise toujours l'éco-conception dans mon travail. » Engagée, Karine se bat pour s'adapter à la concurrence industrielle et pour la survie des formes traditionnelles d'artisanat.



RENOUER AVEC LE TRAVAIL ARTISANAL

La Landaise a d'abord fait ses classes chez Babylove, alors numéro un français des chaussons pour bébé et de la layette haut de gamme, implanté à Labrit. « L'été, quand je ne castrais pas le maïs, je bossais chez Babylove. C'était un travail répétitif sans grand intérêt. Mais j'ai toujours aimé ce milieu. » Karine Coutière n'imagine pas encore qu'elle y débutera sa carrière quelques années plus tard.

Après un bac professionnel « productique matériau souple » au lycée Brémontier de Bordeaux, l'étudiante motivée passe un BTS à Cholet (Maine-et-Loire), réputé pour ses formations en stylisme-modélisme. À sa sortie d'école à 22 ans, la jeune femme trouve un poste de styliste chez Babylove. Sans grande expérience, elle relève pourtant le défi et prend vite de l'assurance. « C'est dans mon caractère. J'aime les gros challenges ! » Karine produit durant 17 ans deux collections par an et on sent encore dans sa voix toute sa fierté d'avoir participé à l'image de marque de cette ancienne maison de référence. « On fournissait les enseignes haut de gamme comme Prénatal, Jacadi, Hermès, tout comme les hypermarchés. » Mais au fil des ans, à son grand désespoir, la fabrication part en Asie, la qualité diminue. Et en 2008, l'entreprise met la clef sous la porte. Une période difficile sur laquelle Karine ne s'appesantit pas. Pleine de ressources, la styliste enchaîne les formations de perfectionnement. Après une expérience peu concluante de cinq ans dans une entreprise bordelaise, elle décide de passer le cap et d'ouvrir sa boutique pour revenir à ses premières amours : le travail du cuir et des chaussons de bébé. Très attachée à son village landais, elle installe son atelier en plein centre, dans l'ancien garage Renault, convaincue de l'importance de perpétuer cette activité historique sur le territoire. Aujourd'hui, la maroquinière bénéficie d'une clientèle fidèle, mais, prudente, confie que rien n'est jamais gagné. Le bouche à oreille l'a fait connaître et elle veille à se renouveler sans cesse en suivant la mode et les tendances. Depuis huit ans, sacs, pochettes, ceintures, cartables, chaussures pour bébé prennent forme sous ses mains expertes dans le respect de la tradition et des valeurs de partage et d'entraide qui lui tiennent à cœur.

SI VOUS ÉTIEZ...

Si vous étiez une ville :

Saint-Sébastien

Si vous étiez un plat cuisiné :

la blanquette de veau

Si vous étiez un objet :

une belle paire de ciseaux

Si vous étiez une saison :

l'automne

Le mot qui vous définit :

obstinée

Votre occupation préférée :

ma famille

Votre réseau préféré :

Instagram

LES ANNONCES LANDAISES

annonces-landaises.com

Actualité économique
Vie des entreprises et des collectivités
Décryptages juridiques
Annonces légales - Ventes aux enchères

40€ TTC
magazine + site internet

ABONNEZ-VOUS !

52 numéros

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur annonces-landaises.com

Paiement sécurisé



6 MOIS = 25 €

1 AN = 40 €

2 ANS = 59 €

NOM OU RAISON SOCIALE _____

ACTIVITÉ _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TÉL _____ EMAIL _____

AUTRE CONTACT _____

NOMBRE D'ABONNEMENTS SOUHAITÉ _____

Contact : **Liliane Dorrer**

contact@annonces-landaises.com / 05 58 45 03 03

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail



TOURISME

LE DOMAINE DES DUNES SUR LE PODIUM DE NEMEA

Le Domaine des dunes, à Mimizan, arrive en deuxième position des destinations estivales de l'enseigne Nemea en 2022. Le groupe bordelais de résidences vacances, créé en 1994, a accueilli pas moins de 340 000 vacanciers sur ses 88 résidences, soit une hausse de 13 % de son taux de remplissage par rapport à 2021, sur l'ensemble de ses destinations, avec une durée moyenne des séjours de sept jours. Une progression liée à un net retour, l'été dernier, des touristes étrangers (Belges, Hollandais, Allemands et Tchèques) qui représentent 20 % de sa clientèle. Capitalisant sur cette dynamique positive, le groupe annonce l'ouverture de nouveaux sites à Monétier-les-Bains dans les Hautes-Alpes, à Lacanau (Gironde) ou à Varaville sur la côte normande.



Une équipe pluridisciplinaire pour accompagner les patients

SPORT-SANTÉ UNE MAISON DÉDIÉE OUVERTE À MONT-DE-MARSAN

Quelque 500 Maisons sport-santé (MSS) quadrillent désormais l'Hexagone suite aux appels à projets des ministères des Sports et de la Santé depuis 2019 pour développer l'activité physique à des fins de santé. Une nouvelle structure vient d'ouvrir début janvier à Mont-de-Marsan, dans une ancienne salle de sport de 400 m² rachetée par le centre hospitalier intercommunal (CHI). Là, l'équipe pluridisciplinaire (médecin du sport, infirmière, diététicienne, éducateur sportif) accompagne tout type de patients vers une pratique physique durable, entre salle de fitness et ateliers de musculation. « Ce n'est pas encore habituel pour les médecins de prescrire de l'activité physique depuis la loi de mars 2022, mais on suscite déjà l'intérêt de nombreux praticiens, notamment des cardiologues ou des médecins de ville qui nous adressent des patients en maladie chronique, à risque (hypertension, diabète...) ou en perte d'autonomie, pour leur créer des programmes spécifiques pris en charge », explique le docteur Brice Pereyre, responsable de la MSS. Des partenariats avec des clubs sportifs sont en cours pour poursuivre la pratique, une fois cet accompagnement terminé.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ 5 STRUCTURES D'INSERTION DISTINGUÉES

Cinq structures landaises font partie des 88 projets sélectionnés en Nouvelle-Aquitaine en 2022 pour un soutien financier de l'État à hauteur de 4,85 millions d'euros dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, lancée en 2018. La plateforme Mobilité et insertions du sud des Landes à Tarnos, Landes insertion mobilité à Pontonx-sur-l'Adour, le comité du Secours populaire français de Capbreton, la régie de quartier Bois et services à Mont-de-Marsan, l'association du quartier de la Moustey à Saint-Pierre-du-Mont et l'association de service d'aide aux victimes de proximité Adavem JP40 ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets. Pour lutter contre les inégalités territoriales, celui-ci s'articule autour de deux logiques : la prévention dès le plus jeune âge pour assurer l'égalité des chances et l'accompagnement pour l'insertion et l'accès à l'emploi.



FORMATION CAMPUS LANDES ET L'UPPA PARTENAIRES

François Lafitte, président de la chambre de commerce d'industrie des Landes, Jean-Michel Van de Velde, président de Campus Landes, Laurent Bordes, président de l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et Pierre Merlet-Bonnan, président de l'IUT des Pays de l'Adour, ont signé le 11 janvier dernier à Mont-de-Marsan une convention de partenariat sur quatre ans, en présence des représentants de l'État et des collectivités locales. « L'objectif est d'œuvrer collaborativement pour accélérer l'économie et la croissance durable des entreprises au bénéfice de la diffusion des savoirs aux étudiants et de leur insertion professionnelle », précisent les partenaires. Avec à la clé, la création d'un diplôme national des métiers d'art et de design, un master en ingénierie des agro-ressources, la collaboration entre le master cybersécurité de l'UPPA et la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan, et l'amplification de l'offre en formation continue.

2023

ANNÉE DE BASCULE DE L'IMMOBILIER



© D.R.

Après 20 ans d'effervescence, les marchés immobiliers occidentaux se retrouvent percutés par la crise. Avec la remontée des taux d'intérêt et le durcissement des conditions d'accès au crédit, le nombre de transactions a chuté en 2022, et les prix suivent. La poursuite du reflux du secteur en 2023 entraînera-t-elle l'économie dans son sillage ?

Par Véronique RICHES-FLORES (Riches-Flores Research)

C'était le credo du printemps dernier : l'immobilier serait parmi les meilleures protections contre l'inflation. Les arguments étaient tellement aiguisés qu'il valait mieux laisser au temps celui de produire ses effets plutôt que de tenter de convaincre du scénario inverse. Il n'a, de fait, pas fallu attendre longtemps avant que les signaux d'alarme clignotent, aux États-Unis, en premier lieu, puis sans tarder au Royaume-Uni, dans les pays scandinaves, en France, voire en Allemagne, sans parler du reste du monde. Après un premier semestre de hausses des prix portées par l'effondrement des taux d'intérêt réels, les signes de craquement ont commencé à se multiplier et le bilan en ce début d'année 2023 ne laisse guère de place au doute : le cycle immobilier est en bout de course, et le renchérissement du crédit sur fond de dégradation des indicateurs de solvabilité pèsera sur le marché. La question à ce stade est celle de l'ampleur du choc qui pourrait en découler en termes d'activité d'une part, d'effets richesse et de risques financiers, de l'autre, après 20 ans d'effervescence.

L'ENVOLEE DES PRIX DEPUIS LA CRISE DE 2008

Qui se souvient de la crise immobilière de 2008 ? À première vue, peu d'individus en dehors des particuliers directement frappés par la déferlante de faillites qui suivit la crise des subprimes aux États-Unis et, plus généralement, celle du surendettement de l'époque. Une chose est sûre néanmoins, cette crise n'a pas sonné le glas de l'envolée des prix. Si les victimes de la crise ont été rendues, dans leur grande majorité, au rang de locataires, d'autres ont profité de l'aubaine et pris le

**Le renchérissement
du crédit** sur fond de
dégradation des
indicateurs de solvabilité
pèsera sur le marché

L'attrait de l'investissement locatif, déjà largement entamé, a tout lieu de l'être davantage dans un contexte d'extrême fragilité sociale



© Shutterstock

relais sur un marché, partout, de plus en plus élitiste. Sauf de rares exceptions, dont la France et le Portugal, qui ont profité de l'afflux d'une population émigrée du reste de l'Europe, les taux de propriétaires ont fortement reflué depuis la crise de 2008. Pour autant, les prix des logements ont rarement connu de périodes aussi fastes dans un contexte de politiques monétaires des plus porteuses pour la population la plus solvable. L'idée que l'investissement immobilier est une valeur sûre s'en est trouvée d'autant renforcée dans un marché, dorénavant, principalement soutenu par l'invest-

tissement locatif dont les rendements ont la réputation d'être particulièrement bien indexés sur l'inflation. Après une première vague de renfort à l'occasion de l'épidémie de Covid, l'immobilier a retiré des bénéfices substantiels des premiers mois de résurgence de l'inflation, lesquels se sont accompagnés d'une chute des taux d'intérêt réels proportionnelle à l'envolée de cette dernière avant que les banques centrales ne s'attaquent au problème de manière plus sévère. Il s'est alors écoulé peu de temps avant que l'envolée des prix et la remontée des taux d'intérêt ne produisent leurs effets.

○○○



RETOURNEMENT GÉNÉRALISÉ

Comme toujours, c'est en provenance du monde anglo-saxon que nous sont parvenus les premiers signaux du début du déraillement. Il faut dire que dans ces pays, comme ailleurs, les banques n'ont pas lésiné sur leurs marges. Aux États-Unis, l'écart entre les taux hypothécaires à 30 ans et ceux des emprunts du Trésor de même échéance s'est envolé de quasiment 300 points de base, ce qui n'avait plus été observé depuis les années 1980.

Après une flambée des prix moyens de quasiment 40 % entre la mi-2020 et la mi-2022, celle des taux d'emprunts - à 7 % à taux fixes - a évincé du marché une proportion de plus en plus importante d'acquéreurs, tandis que, dans le même temps, le revenu exigible pour solliciter un financement doublait. L'effondrement du taux de solvabilité a, de fait, été sans précédent avec un indicateur retombé sur ses plus bas historiques en un temps record, sans commune mesure, même, avec l'épisode de 2007/2008.

Si les conséquences de ces ajustements ont pris un peu de temps à se concrétiser dans le marché de la construction, elles sont maintenant indiscutables.

Les transactions se sont effondrées, tout comme les perspectives des constructeurs et les demandes de financement. Les mises en chantier de logements, un temps protégées par le report de l'ancien devenu inaccessible vers le neuf, plus exigü, se replient à vive allure ces derniers mois. Le marché se retourne et les prix suivent depuis l'été.

Les constats ne sont pas très différents dans les autres pays où les transactions ont souvent fondu comme neige au soleil depuis l'été, aux spécificités nationales près : la crise britannique a potentiellement exacerbé le resserrement des conditions de prêts, tandis qu'en France, les contraintes imparties au taux d'usure ont sans aucun doute accéléré le retournement du marché.

Les mises en chantier de logements se replient à vive allure ces derniers mois

LES FACTEURS NÉGATIFS

Il serait, pour autant, surprenant, pour ne pas dire miraculeux, que les marchés immobiliers occidentaux résistent à l'accumulation des facteurs négatifs en présence.

- Les perspectives économiques restent moroses, sur fond, au mieux, de maigres gains de pouvoir d'achat que devrait autoriser le reflux de l'inflation et de la grande frilosité des ménages.

- La hausse des taux ne s'interrompra pas avant que la croissance ait franchement décéléré, c'est-à-dire lorsque les conditions du marché de l'emploi commenceront à pâtir de la détérioration des marges des entreprises. Or, le mouvement est partout amorcé et la désinflation, contrairement à ce qui est souvent envisagé, pourrait ne pas aider, bien au contraire, en érodant l'effet prix dont ont bénéficié les résultats nominaux des sociétés l'an dernier.



- Les banques, où qu'elles soient, ont commencé à ajuster leur offre de crédit et promettent un resserrement significatif de leurs conditions de prêts à venir.
 - Enfin, l'attrait de l'investissement locatif, déjà largement entamé avant l'envolée des taux d'intérêt, a tout lieu de l'être davantage dans un contexte d'extrême fragilité sociale dont les conséquences ont tout lieu de limiter la capacité d'indexer les loyers au rythme de l'inflation.

Le contexte immobilier et celui de la construction résidentielle sont, au total, bien mal lotis pour cette année. Qu'en attendre ?

LE SPECTRE D'UNE CRISE

Si tout le monde s'accorde à dire que la situation en présence n'a pas grand-chose à voir avec celle qui prévalait avant la crise de 2008, on aurait tort de considérer qu'une récession immobilière puisse, pour autant, être indolore.

Les récessions immobilières ne se sont jamais arrêtées aux portes de ce marché spécifique et ont toujours entraîné dans leur sillage les économies dans leur ensemble, avec ou sans crise bancaire, selon les cas. Il est probable que les risques financiers associés à la correction à venir soient moins intenses qu'ils l'ont été en 2008, ne serait-ce que par la solvabilité des emprunteurs d'un marché devenu très sélectif ces dernières années. A contrario, les effets de levier d'une

population d'investisseurs le plus souvent multipropriétaires sont sans aucun doute importants et susceptibles, en cas d'accélération à la baisse des prix, de retentir sur les banques. C'est notamment le cas au Royaume-Uni et dans les pays scandinaves où les taux d'endettement des ménages défient les lois de l'équilibre.

Sur le front de la croissance, les achats de biens durables, équipement du foyer, mais également dépenses de construction, sont très sensibles au marché sous-jacent de l'immobilier. Le contrecoup d'un retournement de marché risque fort de fragiliser davantage les dépenses de consommation des ménages et l'emploi dans la construction, secteur économique toujours très influent. Enfin, les effets richesse ont été très importants ces dernières années et leur disparition, ou plus précisément, leur retournement en territoire négatif n'aidera pas la conjoncture et risque simultanément d'exacerber la réduction de l'offre de crédit.

Au total, les perspectives du secteur pèsent bel et bien sur l'appréciation des perspectives 2023 et pourraient constituer la goutte d'eau susceptible de faire basculer le monde occidental dans la récession qui le guette de plus en plus, quoi qu'il en soit du retournement à venir de l'inflation et de l'arrêt vraisemblable des hausses des taux des banques centrales quelque part d'ici l'été.

ACTIVITÉ PARTIELLE

AU 1^{ER} JANVIER 2023

Revalorisation des indemnités et allocations et suppression, à compter de février 2023, du régime plus favorable des salariés vulnérables à la Covid-19.

Le montant des indemnités des salariés et allocations des employeurs pour l'activité partielle est revalorisé pour tenir compte de l'augmentation du Smic au 1^{er} janvier 2023.

Les nouveaux taux s'appliquent aux demandes d'activité partielle adressées à l'administration au titre des heures chômées à compter du 1^{er} janvier 2023.

INDEMNITÉ VERSÉE AU SALARIÉ

L'indemnité versée au salarié est égale à 60 % du salaire plafonné à 4,5 fois le Smic (soit un plafond horaire de 30,43 euros). Sur un mois, le cumul du salaire et de l'indemnité ne peut être inférieur au Smic net. Pour les salariés à temps partiel, le minimum s'apprécie par heure. Le taux horaire de l'indemnité ne peut ainsi pas être inférieur au Smic net (soit 8,92 euros). Il en est de même pour les intérimaires et les salariés en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

L'indemnité plus favorable versée dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19 aux salariés vulnérables, ne s'appliquera plus à compter du 1^{er} février 2023. En janvier 2023, l'indemnité reste égale à 70 % du salaire

plafonné à 4,5 fois le Smic (soit un plafond horaire de 35,50 euros)

ALLOCATION VERSÉE À L'EMPLOYEUR

L'allocation d'activité partielle versée à l'employeur est égale à 36 % du salaire plafonné à 4,5 fois le Smic (soit un plafond de 18,26 euros).

Pour les salariés vulnérables, l'allocation est égale à 60 % du salaire jusqu'au 31 janvier 2023.

Le taux horaire minimal est fixé à 8,03 euros (contre 7,88 euros depuis août 2022), ou 8,92 euros pour les salariés vulnérables (contre 8,76 euros).

ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE

Pour l'activité partielle de longue durée (APLD), l'indemnité versée au salarié est égale à 70 % du salaire plafonné à 4,5 fois le Smic (35,50 euros).

L'allocation versée à l'employeur est égale à 60 % du salaire plafonné à 4,5 fois le Smic (soit 30,43 euros), avec un minimum de 8,92 euros.

Références

Décrets du 22 décembre 2022, 2022-1632 et 2022-1665

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE	
PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES			
PUISSANCE FISCALE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR			
CYLINDRÉE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS			
PUISSANCE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	NOVEMBRE 2022	NOVEMBRE 2021	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,26	107,64	+ 6,2 %
INDICE HORSTABAC	113,53	106,82	+ 6,3 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
1 ^{er} TRIMESTRE 2022	133,93		+ 2,48 %
2 ^e TRIMESTRE 2022	135,84		+ 3,6 %
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27		+ 3,49 %
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,27 €	1 709,28 €		

DAX RÉSULTATS DU JEUDI 12 JANVIER 2023 À 10 H 30

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
	LEGALIA-DE GINESTET DE PUIVERT	APPARTEMENT T2 AVEC PARKING	LOUER	171 CHEMIN DE LUBAT	63 800 €	63 800 €

E-mail : contact@annonces-landaises.com

Plateforme : annoncelegalepro.annonces-landaises.com

Les ANNONCES LANDAISES, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département des Landes.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département des Landes.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département des Landes ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département des Landes ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département des Landes ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département des Landes ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

ASA DE DFCI DE SABRES	
Marché de travaux passé selon la procédure adaptée	
Acheteur : ASA de DFCI de SABRES	
Représentée par Mme FRANCOISE LABORDE, Présidente	
Objet du marché : SABRES - «Ponts piste n° 12 Maoucazaou, Route de Carrot, Ruisseau de Pépains, dépôt de bois piste n° 42 de Piaulet et piste n° 31 de Capboeuf»	
Réfection de 3 ouvrages de franchissement, aménagement d'un dépôt de bois et remise en état de 3540 ml de piste forestière DFCI	
Cahier des Charges n° : MAPA 2023 - 03	
Délai d'exécution : Travaux à réaliser sous un délai de 60 jours et avant le 28/07/2023	
Date limite de réception des offres : le 10/02/2023 à 12 h 00	
Critères de choix décroissants : Prix (60%), Mémoire technique et planning de réalisation des travaux (40%).	
Modalités d'obtention du dossier et demande de renseignements : Sur le site https://marchespublics.landepublic.org et http://www.feudeforet.org , Rubriques «Appels d'offres» ou auprès de la DFCI Landes : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél : 05 58 75 26 82 - Mail : contact@dfci40.com	
Modalités de réponse : Les offres seront à remettre obligatoirement par voie électronique via notre profil acheteur https://marchespublics.landepublic.org	
La signature électronique n'est pas demandée.	
Date d'envoi à la publication : 19/01/2023	
*Ce projet est soutenu par le dispositif FEADER de l'Union Européenne	
L23AL00288	

WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM

ASA DE DFCI DE BISCARROSSE	
Marché de travaux passé selon la procédure adaptée	
Acheteur : ASA de DFCI de BISCARROSSE	
Représentée par M. CHRISTOPHE BELLARD, Président	
Objet du Marché : Biscarrosse «Pistes de la cabane de l'Abeilley, des Pariots, de la Rive, n° 357 et n° 401»	
Mise aux normes de 5910 ml de pistes forestières DFCI	
Cahier des Charges n° : MAPA 2023 - 01	
Délai d'exécution : Travaux à réaliser sous un délai de 60 jours et avant le 28/07/2023	
Date limite de réception des offres : le 10/02/2023 à 12 h 00.	
Critères de choix décroissants : Prix (60 %), Mémoire technique et planning de réalisation des travaux (40 %).	
Modalités d'obtention du dossier et demande de renseignements : Sur le site https://marchespublics.landepublic.org et https://www.dfcilandes.fr/appels-doffres , Rubriques « Appels d'offres » ou auprès de la DFCI Landes : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél : 05 58 75 26 82 - Mail : contact@dfci40.com	
Modalités de réponse : Les offres seront à remettre obligatoirement par voie électronique via notre profil acheteur https://marchespublics.landepublic.org	
Date d'envoi à la publication : 19/01/2023	
La signature électronique n'est pas demandée.	
*Ce projet est soutenu par le dispositif FEADER de l'Union Européenne	
L23AL00286	

LES ANNONCES LANDAISES

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____
PRÉNOM _____
ENTREPRISE _____
ADRESSE _____
EMAIL _____
TÉL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ANNONCES LANDAISES
12, rue du IV Septembre 40000 Mont-de-Marsan

CONTACT : [LILIANE DORRER](mailto:LILIANE.DORRER@ANNONCES-LANDAISES.COM)
CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM / 05 58 45 03 03

CONSTITUTIONS

DHMCARS64

Création de la SASU DHMCARS64
Siège : 1980 Route des Bordes de Bas 40300 Hastingués.
Capital : 1.000 €.

Objet : L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, de véhicules neufs ou d'occasion, ainsi que de toutes pièces ou accessoires automobiles.

Président : Matthieu DUILHE-HAAS
1980 Route des Bordes de Bas 40300 Hastingués.

Durée : 99 ans au RCS de Dax.

Tout associé a accès aux assemblées. Chaque action égale à une voix. Cessions libres.

L22AL02027



L OREE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 693 avenue des Goélands 40150 Soorts-Hossegor

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Soorts-Hossegor du 10 janvier 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : L OREE

Siège : 693 avenue des Goélands 40150 Soorts-Hossegor.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1.000 euros

Objet : L'acquisition ainsi que la construction en vue de leur location nue, en meublé ou équipé de tout immeuble, sous toute forme, tant à usage d'habitation, qu'à usage commercial, industriel ou professionnel.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Charlotte PoulleNOT née LAVIELLE demeurant 693 avenue des Goélands 40150 Soorts-Hossegor.

Directeur général : Monsieur Damien PoulleNOT, demeurant 693 avenue des Goélands 40150 Soorts-Hossegor.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Pour avis, le Président

L23AL00189

AVIS DE CONSTITUTION

Selon ASSP privée en date du 13 janvier 2023, il a été constitué pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mont-de-Marsan, une SAS Unipersonnelle dénommée

BLOOP MUSIQUE

Au capital de 2.000 €

Siège social 517 route de Gaillard 40210 Lué.

Ayant pour objet acquisition, gestion, exploitation, cession de tous droits auxquels peuvent donner lieu les œuvres de l'esprit, enregistrement du son et de l'image, édition musicale, édition d'œuvres de l'esprit, en particulier à caractère musical, production, co-production, distribution, vente, promotion, licence d'œuvres de l'esprit en particulier à caractère musical, conseil et gestion d'affaires auprès d'entreprises privées et de collectivités locales dans le domaine artistique.

La SAS MATIBAPI au capital de 6.000 €, RCS Mont-de-Marsan 922 537 949 dont le siège social est sis 517 route de Gaillard 40210 Lué, est désignée en qualité de Présidente pour une durée indéterminée.

En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions est soumise à droit de préemption et à agrément. Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix.

Pour avis

L23AL00192



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE

Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
Maître Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique reçu par Me Vincent CHABANNES, notaire à Soorts-Hossegor (Landes) en date du 11 janvier 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : HOLDING MATHYS

Capital : 475.000 euros

Siège : 595 route du Massey 40300 Saint-Cricq-du-Gave.

Objet : l'acquisition, la gestion, la cession et la prise de participations dans toutes sociétés, entreprises ou groupements quelconques

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, seules les cessions entre eux pourront intervenir librement.

Président : M. Jérôme LE GOULVEN demeurant 595 route du Massey 40300 Saint-Cricq-du-Gave.

Immatriculation : au RCS de Dax.

Pour avis

L23AL00197

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 11/01/2023, il a été constitué une SAS dénommée :

HYDRO LANDES

Siège social : 250 allée du bois de Médoux 40200 Sainte-Eulalie-en-Born.

Capital : 5.000 €

Objet : activités de prestations de services et de maintenance aux collectivités et aux particuliers dans le domaine de la piscine et des SPA . L'hivernage et la remise en route des piscines. Les services généraux de réparations et de maintenance. Le nettoyage et l'analyse de l'eau des bassins. L'entretien d'équipements de piscine. La pose de liner. La conception de systèmes hydrauliques et la réalisation de locaux techniques.

Président : M. Nicolas LOUIS, 250 allée du bois de Médoux, 40200 Sainte-Eulalie-en-Born.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Mont-de-Marsan.

L23AL00203



Cabinet JL DEKENS
CONSULTANTS - TJSO
42 rue des Jardins
40100 DAX
Tél : 05.58.97.05.82

Suivant acte sous seing privé en date du 13 janvier 2023 à Commensacq (40), il a été institué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

VASSEUR DEBARDAGE

Capital : 1.000 euros

Siège social : 99 chemin des Ecuireuils 40210 Commensacq

Objet : débardage forestier

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Monsieur Marc VASSEUR demeurant 99 chemin des Ecuireuils 40210 Commensacq

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

La Gérance

L23AL00204



SCP Olivier DARMAILLACQ
& Philippe DUCASSE
Notaires Associés
à Soustons

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Philippe DUCASSE, notaire à Soustons, le 03/01/2023, il a été constituée la Société par Actions Simplifiée dénommée

MBL BIJOUX

Siège social : Dax (40100) 22 Rue Saint-Pierre.

Capital : 1.000,00 €

Durée : 99 années

Objet : la vente, la fabrication, la transformation, la réparation de bijoux, vente et importation d'ouvrages en métaux précieux et en argent, vente de vêtements, accessoires de mode, articles de Paris, restauration hors poissonnerie.

Présidente : Madame Marie-Blanche Frédérique LE MAIRE, commerçante, demeurant à Capbreton (Landes) 76 Avenue du Maréchal Foch, Résidence Coeur Boisé, Bât A1, appt 103

Directeur général : Monsieur Julien BELKHIR, commerçant, demeurant à Seignosse (Landes) 6 rue Maryse Bastie.

RCS : Dax

Pour Insertion, Me Philippe DUCASSE
L23AL00209



Aux termes d'un ASSP en date du 30/12/2022, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **BONANZA**
Objet social : L'activité de réparation, location, vente et fabrication de vélos et cycles et toutes activités s'y rattachant.

Siège social : 150 allée de l'Aïrial 40150 Angresse

Capital : 20.000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dax.

Cogérance : M. RYCHLEWSKI Jérôme, demeurant 47 avenue du Maréchal Foch 40130 Capbreton et Monsieur Alexandre MOYSE 150 allée de l'Aïrial 40150 Angresse.

L23AL00210

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ

Dénomination : **SPEEDHE-FISHING**

Forme : SARL

Capital : 10.000 €

Siège social : 19 avenue du Tursan 40500 St-Sever

Objet : la vente en ligne ou en boutique de tous types de produits liés à la pêche, aux sports, aux loisirs et aux activités de plein air sans que cette liste ne soit exhaustive.

Gérant : M. Sébastien LOUPIEN demeurant 1897 route de Sarrat 40280 Benquet.

Durée : 50 années

RCS : Mont-de-Marsan

L23AL00171

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Charlotte SANS, notaire à Soustons au sein de la SCP DARMALLACQ ET DUCASSE, le 06/01/2023, il a été constitué l'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

EURL VAZ FAÇADES

Siège social : Soustons (40140) 3 Square de Cristal.

Capital : 1.000,00 €

Durée : 99 années

Objet : création, acquisition, location, cession de tous fonds artisanal de ravalement, rénovation et travaux d'enduits de façades.

Gérant : Monsieur Raul Antonio VAZ demeurant à Soustons (40140 Landes) 3 square de Cristal.

RCS : Dax

Pour Insertion, Me SANS

L23AL00236



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

ATLANTIQUE BAINS ET SANITAIRES

Forme : Société à responsabilité limitée

Capital : 5.000 euros
Siège social : 3 Square d'Orthe 40230 Tosse

Objet : La réalisation, ventes et installations de chauffages, sanitaires, traitement de l'eau et d'air, confort de l'habitat et entretien de ces installations. L'importation, l'exportation, l'installation, l'entretien de tous ces matériaux.

Durée : 99 années

Gérance : Madame Marie-Christine VILLIERE demeurant 341 route des Lacs, Résidence le Swell 40150 Soorts-Hossegor.

Immatriculation : au RCS de Dax.

Pour avis,

L23AL00254

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique reçu par Me Paul-Mathieu CHABANNES, notaire à Soorts-Hossegor (Landes) en date du 18 janvier 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **HOSSEGOR POOLS**

Capital : 2.000 euros

Siège : 86 avenue Jean Duboscq à Soorts-Hossegor (Landes).

Objet : Achat, vente, distribution et commercialisation de piscines, spas et saunas ; ainsi que l'ensemble des matériaux, accessoires, produits, équipements et objets en lien cette activité. La réalisation de toutes prestations de service et de pose en lien avec l'activité susvisée ou tout autre activité connexe et/ou complémentaire.

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à agrément sauf entre associés.

Président : Monsieur Alexander PEARSON demeurant 500 route de Labagnère à Soustons (40140).

Directeur général : M Laurent MARIN demeurant 86 avenue Jean Duboscq à Soorts-Hossegor (40150).

Immatriculation : au RCS de Dax.

Pour avis

L23AL00275

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 4 janvier 2023, à Narrosse.

Dénomination : **MTS & SMI AUTO**

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Siège social : 62 Route du Sort 40180 Narrosse.

Objet : garage automobile et moto. réparation et ventes de véhicules neufs, d'occasion et véhicules électriques. entretien et réparation de tous véhicules légers.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 4000 euros

Gérant : Monsieur Yannick Joaquim Agostinho MARTINS, demeurant 93 Route de Saubagnacq 40100 Dax.

Gérant : Monsieur Moulay Issam SBAA, demeurant 9 Rue des Grillons 40100 Dax.

La société sera immatriculée au RCS de Dax.

Pour avis

L23AL00297

ABONNEZ-VOUS



JL TERRASSEMENT 40

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1.000 euros

Siège social : 28 chemin du Tourneur 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint-Vincent-de-Tyrosse du 16 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : JL TERRASSEMENT 40

Siège social : 28 chemin du Tourneur 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Objet social : Le terrassement, l'assainissement, la création de massifs, la location d'engins avec chauffeur, la démolition, tous travaux d'entretien, réparation et rénovation.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1.000 euros

Gérance : Monsieur Jauris LAFOND, demeurant 28 chemin du Tourneur 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Pour avis, la Gérance

L23AL00246



Aux termes d'un ASSP en date du 28/12/2022, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

CONCIERGERIE L'ESCAPEE LANDAISE

Objet social : prestation de services de conciergerie pour particuliers et professionnels ; ménage, entretien du linge,



217 av. Corps Franc Pommies
40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tel : 05 58 06 26 64

CHARPENTE PERONON

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

au capital initial de 1 500,00 euros

95 Chemin de l'Aïrial

40 280 BRETAGNE DE MARSAN

RCS Mont de Marsan

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/01/2023, il a été constitué une société

Dénomination sociale : CHARPENTE PERONON

Siège social : 95 Chemin de l'Aïrial, 40 280 BRETAGNE DE MARSAN

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

Capital social : 1 500,00 euros

Objet Social : - La réalisation de tous travaux de charpente, de couverture, de zinguerie et d'isolation

- La réparation et la remise en état de tous types de couvertures de bâtiments

Gérant : Monsieur Guillaume, Roger, Andre PERONON, né le 06/06/1991 à LUNEVILLE (FRANCE), de nationalité Française, demeurant 333 route de Saubin, 40090 SAINT MARTIN D'ONEY (FRANCE), nommé pour une durée illimitée.

Durée de la société : 99 années
IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN.

Pour avis, le représentant légal

L23AL00274

Suivant acte sous seing privé en date du 24 octobre 2022 à Mont-de-Marsan (40), il a été institué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

ADDICT'N WAYS

Capital : 1.000 euros

Siège social : 290 route de Pujo 40090 Laglorieuse.

Objet : Accompagnement de personnes en situation d'addiction. Coaching, développement, formation, conférence. Activité de santé humaine. Recherche et développement sur l'accompagnement de personnes addict. Création et production de contenu sur internet. Conseils aux entreprises et intervention auprès des salariés pour sensibiliser aux problèmes des addictions.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Monsieur David DAUDIGNON demeurant à Laglorieuse (40090), 290 route de Pujo.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : Les cessions d'actions par l'actionnaire unique et entre actionnaires sont libres. Les actions ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément de la collectivité des actionnaires.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

La Présidence

L23AL00304

Suivant acte sous seing privé en date du 18/01/23 à Mont-de-Marsan (40), il a été institué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

Pépinières L'Art Végétal

Capital : 5.000 euros

Siège social : 1204 avenue du Marsan 40090 Saint-Perdon.

Objet : Pépiniériste. Production végétales. Location de terrains notamment location à usage maraîcher. Achat et vente de produits naturels. Vente de produits liés à l'entretien, l'aménagement et l'agencement d'un jardin.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Monsieur Guillaume DESPAGNET demeurant à Saint-Martin-d'Ony (40), 672 route de Campagne.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : Les cessions d'actions par l'actionnaire unique et entre actionnaires sont libres. Les actions ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément de la collectivité des actionnaires.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

La Présidence

L23AL00307



**CABINET
D'AVOCATS JL DEKENS
CONSULTANTS
TJSO**
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

Suivant acte sous seing privé en date du 17 janvier 2023 à Mont-de-Marsan (40), il a été institué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

ATELIER MISTINGUETTE

Capital : 1.000 euros

Siège social : 19 place Saint-Roch 40000 Mont-de-Marsan.

Objet : Négoce de tous bien meubles et notamment de bijoux fantaisies et accessoires de mode ainsi que tout article de mode et de décoration, création de bijoux et d'objets de décoration, fabrication de vêtements.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Madame Marie-Anaïs CAZAUBON, demeurant 363 route de Laglo-rieuse 40090 Artassenx.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : Les cessions d'actions par l'actionnaire unique et entre actionnaires sont libres. Les actions ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément de la collectivité des actionnaires.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

La Présidence

L23AL00314

tobre 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au chemin de Hay, 2^{ème} maison à droite 40800 Duhort-Bachen. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis, le Président

L23AL00172



**Cabinet JL DEKENS
CONSULTANTS - TJSO**
42 rue des Jardins
40100 DAX
Tél : 05.58.97.05.82

Par décision collective en date du 14 décembre 2022, les associés de la société **SUERTE**, SARL au capital de 100.000 euros dont le siège social est sis à Combo-les-Bains (64250) Allée Anne de Neubourg, immatriculée au RCS de Bayonne sous le N° 513 123 950 dont la gérante, Madame Corine RODRIGUEZ demeure à Biarritz (64200) 2 rue de Lavernis, ont décidé de transférer le siège social au 235 route de la Pachère 40400 Gouts, à compter du même jour. La société sera immatriculée au RCS de Dax.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : siège : Allée Anne de Neubourg 64250 Combo-les-Bains.

Nouvelle mention : siège : 235 route de la Pachère 40400 Gouts

Ancienne mention : immatriculée au RCS de Bayonne

Nouvelle mention : immatriculée au RCS de Dax

La Gérante

L23AL00174

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la société.

Madame Laura RICHL et Monsieur Maxime RICHL, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la société : M. Maxime RICHL demeurant 39 place Robert Bezos 40420 Brocas.

Directeur général : Mme Laura RICHL demeurant 39 Place Robert Bezos 40420 Brocas.

Pour avis, Le Président

L23AL00187



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

PHARMACIE DU QUARTIER NEUF

SELARL au capital de 8.000 Euros
Siège social : 2150 Avenue du Quartier Neuf 40390 Saint-Martin-de-Seignanx
RCS: Dax 452 725 765

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une AGE du 14/11/2022 il a été décidé de transférer le siège social de Saint-Martin-de-Seignanx (40390), 2150, Avenue du Quartier Neuf, à Saint-Martin-de-Seignanx (40390), 2145, Avenue du Quartier Neuf, à compter du 12/01/2023.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Dax.

Pour avis, la Gérante

L23AL00194



CAUVALYS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 45.000 euros
Siège social : La Plaine de Larègle
40300 Caunelle
382 318 947 RCS Dax

Aux termes de l'AGM du 01.01.23, et à compter de cette date, M. Jean-Pierre DUVOUX ayant démissionné de ses fonctions de Président de la Société CAUVALYS, M. Christophe COUILLARD demeurant Les Sables l'Orée du Bois, 502 Chemin Mentaberriko Borda 64240 Briscous a été nommé aux fonctions de Président.

Aux termes d'une décision du Président du même jour, et à compter de cette date, Mme Sabine COUILLARD née FERTIN demeurant Les Sables l'Orée du Bois, 502 Chemin Mentaberriko Borda 64240 Briscous, a été nommée aux fonctions de Directeur Général.

L23AL00200

CENTRE DE SOINS HOLISTIQUE

SASU au capital de 1 €
Siège social : 283 rue Antoine Becquerel
40280 SAINT PIERRE DU MONT
RCS de MONT-DE-MARSAN
n°844 728 170

En date du 31/12/2022, le président a décidé le transfert du siège social au 23 avenue Chambréant, RDC, 40280 SAINT PIERRE DU MONT à compter du 02/01/2023.

Pour avis
Magali JUSTES, présidente associée unique de la SASU

L23AL00211

SMARTWOOD CONSTRUCTION

SAS au capital de 3 000 €
Siège social : 313 chemin de Sablairet
40230 BENESE MAREMNE
RCS de DAX n°814 644 878

L'AGE du 18/11/2022 a décidé le transfert du siège social au 16 rue des Libellules, 40230 TOSSE à compter du 25/11/2022.

Pour avis
Cédric ARNAL

L23AL00217



**SELARL COUSSEAU -
PERRAUDIN - GADOIS -
DIVERNET**
Société d'avocats
42 cours du Maréchal Joffre
1er étage, n° 3, 40100 Dax

ELEC HABITAT

SELARLU au capital de 250 €
Siège social : 900, route de Cagnotte
40180 HEUGAS
RCS de DAX n°793 946 005

En date du 31/12/2022, l'associé unique a décidé à compter du 31/12/2022 d'augmenter le capital social de 4 750 € par incorporation de réserves en le portant de 250 € à 5 000 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de DAX.
L23AL00220

INTERIM SOLIDAIRE SUD AQUITAINE

SCIC à capital variable
Siège social : 1 Allée de la Solidarité
40000 Mont-de-Marsan
811 856 855 RCS Mont-de-Marsan

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Le 12/01/2023, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social de 1 Allée de la Solidarité 40000 Mont-de-Marsan au 250 Boulevard de la République 40000 Mont-de-Marsan, à compter du 12/01/2023.

L23AL00231

SCI BOURON

SCI au capital de 300 €
Siège social : chez MME GRIHON Isabelle
chemin de Jeantic
40170 Saint-Julien-en-Born
RCS de Dax n°491 330 478

L'AGE du 30/11/2022 a décidé le transfert du siège social au 281 route de Jeantic, 40170 Saint-Julien-en-Born à compter du 30/11/2022.

Pour avis, le Gérant

L23AL00280



Aux termes d'un ASSP en date du 06/01/2023, il a été constitué une EARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **EARL LE TREY**

Objet social : Toute activité correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle.

Siège social : 1845 Vc 6, 40310 PARLEBOSQ

Capital : 8 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MONT-DE-MARSAN

Co-gérance : M. SANTOS Vivian, demeurant 1845 Vc 6, 40310 PARLEBOSQ et Mme O'USTRY Julie, demeurant 1845 Vc 6, 40310 PARLEBOSQ

L23AL00188

MODIFICATIONS

PILI PILI VAN TRIP

PILI PILI VAN TRIP, SAS au cap. de 1.500 €, 9b rue de la Pibale 40200 Mimizan. RCS n° 897 946 117. L'AGE du 31/10/2022 à 16 h a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Candide NORET, 9b rue de la Pibale 40200 Mimizan, et fixé le siège de liquidation au siège social.

L22AL02215

ANTIC RENOVATION

SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 36 place de la Mairie
40800 Duhort-Bachen
RCS Mont-de-Marsan 538 921 842

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 oc-

ROLI

SAS au capital de 5.000 €
Siège social : 191 rue Francis Planté
40210 Labouheyre
921 343 604 RCS de Mont-de-Marsan

L'AGE du 07/12/2022 a décidé de transférer le siège social 5 Place du 14 Juillet 40160 Parentis-en-Born à compter du 07/12/2022.

Mention au RCS de Mont-de-Marsan.
L23AL00182



11 cours Lafayette
69006 Lyon

LM AND CO

Société à Responsabilité Limitée
Transformée en
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 3.000 euros
Siège social : 39 place Robert Bezos
40420 Brocas
820 790 590 RCS Mont-de-Marsan

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 26/12/2022, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 3.000 euros.

Suivant acte sous seing privé, en date du 29 décembre 2022, les trois associés de la société « **SCM ALEXANDER FLEMING** », Société Civile de Moyen, ayant son siège social à Biscarrosse (40600), 462 avenue Alphonse Daudet, identifiée sous le numéro SIREN 753 944 305, Monsieur Jacques LARREZET, Madame Cécile BOURGUIGNON et Madame Marie-Mérodie DUBREUIL, ont cédé chacun 25 de leurs 100 parts sociales, à Monsieur Anthony ULIANA avec effet rétroactif au 01 janvier 2022.

Aux termes du même acte, Monsieur Anthony ULIANA, demeurant à Bordeaux (33000), 11 rue Jean Jacques Bel, a été nommé cogérant de la société, de sorte que les gérants sont désormais Monsieur LARREZET, Madame BOURGUIGNON, Madame DUBREUIL et Monsieur ULIANA.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Pour insertion, Me Edouard FIGEROU
L23AL00290



**FIDUCIAL
SOFIRAL**

Rue du Cardinal Richaud
33000 BORDEAUX

STEPHANIE MENUISERIE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 242 rue des Vire Vents
ZA Alhena, 40460 Sanguinet
921 911 640 RCS Mont-de-Marsan

Aux termes d'une décision en date du 13/01/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 242 rue des Vire Vents, ZA Alhena, 40460 Sanguinet au 76 allée des Compagnons, 40460 Sanguinet à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, Le Président
L23AL00308



**SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYERT BARALE ET ASSOCIÉS**
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

SCI FONTAINE SCHRICKE

SCI au capital de 1.000 €
46 rue du Castallet 40500 Saint-Sever
530 721 158 RCS Mont-de-Marsan

Selon décision du 18.01.2023, l'associée unique a décidé :

- La modification de la dénomination sociale qui est devenue **SCI MAÏTIKA** en lieu et place de SCI FONTAINE SCHRICKE,

- Le transfert du siège social du 46 rue du Castallet 40500 Saint-Sever au ZA Escalés 40500 Saint-Sever.

- La nomination de la SPFPL Sébastien BROUSSAUD, SPFPL au capital de 1.000 €, dont le siège social est 11 avenue du général de Gaulle, 40500 Saint-Sever, RCS Mont-de-Marsan n° 905 214 912, en remplacement de Mesdames Sylvie FONTAINE et Caroline SCHRICKE, épouse DE SAINT LEGER, démissionnaires au 17.01.2023, à minuit,

- La refonte des statuts.

Pour avis
L23AL00313

ACQS LOGISTIQUE SAS au capital de 10.000 € sise 27 RUE DU LAC 40130 CAPBRETON 894992957 RCS de DAX, Par décision de l'AGE du 17/01/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 188 Allée de la Piste Quartier des Vagues 40230 ST GEOURS DE MAREMNE. Mention au RCS de DAX.
23AL00006

ECONOMIE CONFORT SUD AQUITAINE SARL au capital de 10.000 € Siège : 164 ROUTE DE LAOUGA 40380 CASSEN 882505456 RCS de DAX

Aux termes d'une décision en date du 6 janvier 2023, la gérance de la société à responsabilité limitée ECONOMIE CONFORT SUD AQUITAINE a décidé de transférer le siège social du 164, route de Laouga - 40380 Cassen, au 52, allées Marines - 40400 Tartas à compter du 6 janvier 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance
23AL00007

DISSOLUTIONS

DHMCARS64

Dhmcars64, SASU au cap. de 1.000 €, 1980 rte. des Bordes de Bas 40300 Hastingsues. RCS n°909 992 083. Le 16/12/2022 à 16h, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Matthieu DUILHE-HAAS, 1980 rte. des Bordes de Bas 40300 Hastingsues, et fixé le siège de liquidation au siège social.

L22AL02210

CHEZ TITI

SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 300 boulevard des Sables
40600 Biscarrosse
851 622 332 RCS de Mont-de-Marsan

Le 12/01/2023, l'AGO a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Paulo Jorge de OLIVEIRA BOAVIDA, 75 rue Gaston de Foix 33260 La Teste-de-Buch, pav 11, 33260 La Teste-de-Buch et fixé le siège de liquidation CHEZ M. Paulo Jorge de OLIVEIRA BOAVIDA 75 rue Gaston de Foix, 33260 La Teste-de-Buch. La correspondance est à adresser à chez TITI, 300 boulevard de Sables 40600 Biscarrosse.

Modification au RCS de Mont-de-Marsan.

L23AL00159



**CABINET
D'AVOCATS JL DEKENS
CONSULTANTS
TJSO**
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

Aux termes d'une délibération en date du 28/03/22, la collectivité des associés de la société **TAUZIA J. Marie & Yan**, SARL en liquidation au capital de 10.671,43 euros dont le siège social est sis Maison le Béarnais 40380 Louer et immatriculée au RCS de Dax sous le N° 404 923 328, a décidé la dissolution de la société avec effet du même jour.

La gérance, assumée par Monsieur Yan TAUZIA demeurant à Louer (40), 612 route des Genêts et Monsieur Jean-Marie TAUZIA demeurant à Louer (40), Maison le Béarnais, a pris fin à la même date. Monsieur Yan TAUZIA assumera à compter de la même date les fonctions de liquidateur.

La correspondance doit être adressée, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au lieu du siège social. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés, en annexe au RCS, au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Pour extrait et mentions, le Liquidateur
L23AL00169

S.C.I. DU CARREFOUR

SCI au capital de 152,45 €
Siège social : 25 avenue du Coy
40660 Messanges
RCS de Dax n°381 862 820

L'Assemblée générale extraordinaire du 09/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022.

Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme DEVEZE Dominique, demeurant 232 route de Capbreton, 40150 Angresse et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Pour avis, Jacques BILLOCHON
L23AL00185

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
Agence de Bayonne
6 bis Chemin de Hayet
64100 Bayonne

LA PETITE GARE

Société Civile en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : 723Bis Route de Bayonne
40230 Bénésse-Maremne
Siège de liquidation : 723Bis Route de
Bayonne 40230 Bénésse-Maremne
522 447 093 RCS Dax

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Marc ROMATET, demeurant 723 bis Route de Bayonne 40230 Bénésse-Maremne, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 723 bis Route de Bayonne 40230 Bénésse-Maremne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le Liquidateur
L23AL00218

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

KELEO

SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 1 Lotissement Prat Dou Rafe
40120 Saint-Gor
878 690 098 RCS Mont-de-Marsan

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE VOLONTAIRE

L'actionnaire unique a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé comme liquidateur, M. Lorenzo NEMER demeurant 1 Lotissement Prat Dou Rafe 40120 Saint-Gor, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.

L23AL00219



L'AILE OU LA CUISSE

EURL au capital de 1.000 €
Siège social : 75 impasse du Clos de Losa
40460 Sanguinet
RCS de Mont-de-Marsan n° 903 860 823

L'Assemblée générale extraordinaire du 12/01/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 12/01/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme THIERS Marie-Ange, demeurant 75 impasse du Clos de Losa 40460 Sanguinet et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Mont-de-Marsan.

L23AL00256

CLÔTURES

DHMCARS64

Dhmcars64, SASU au cap. de 1.000 €, 1980 rte. des Bordes de Bas 40300 Hastingsues. Rcs n° 909 992 083. Le 16/12/2022 à 18h, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture de liquidation.

L22AL02211

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET



Société d'Expertise Comptable
SALLES - PARENTIS
www.erecapluriel.fr

ROMAIN-SAUTREAU

Société Civile Immobilière en liquidation
Au capital de 1.000 euros
Siège social et de liquidation : 4 Rue du
Jaougot 40200 Mimizan
854 006 632 RCS Mont-de-Marsan

L'AGO du 15 décembre 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Guillaume ROMAIN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le Liquidateur
L23AL00021



CABINET
D'AVOCATS JL DEKENS
CONSULTANTS
TJSO
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

La collectivité des associés de la société **TAUZIA J. Marie & Yan**, SARL en liquidation au capital de 10.671,43 euros dont le siège social est sis Maison le Béarnais 40380 Louer et immatriculée au RCS de Dax sous le N° 404 923 328, réunie le 31/03/22 au siège de liquidation, à la diligence du liquidateur, Monsieur Yan TAUZIA demeurant à Louer (40), 612 route des Genêts, a approuvé le compte définitif de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Le Liquidateur
L23AL00170

NB PERFORMANCES

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 21 Rue des Mimosas
40130 CAPBRETON
RCS de DAX n°814 735 916

En date du 31/03/2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BUFFA Nicolas de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2021.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DAX.

L23AL00195

AGENCEMENT CUISINE ET BAIN SERVICE

Société par Actions Simplifiée en liquidation
Au capital de 1.000 euros
Siège social et siège de liquidation :
950 rue de l'Arreuilot, Ondres (40444)
891 016 875 RCS Dax

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'associé unique, par décisions prises en date du 31/12/2022 au siège de liquidation, après avoir entendu le rapport de Monsieur Lionel, Horace, Martin REVERCHON, liquidateur, demeurant 950, rue de l'Arreuilot 40440 Ondres, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur et mis fin à son mandat de liquidateur, et

a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Dax, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le Liquidateur
L23AL00283

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
ZA la Carrère, 99 rue de la Carrère
40990 Saint-Vincent-de-Paul

B2M COMPAGNIE

Société par Actions Simplifiée
En liquidation au capital de 5.000 euros
Siège social : 4 route d'Ugne
40230 Saubrigues
Siège de liquidation : 4 route d'Ugne
40230 Saubrigues
820 884 203 RCS Dax

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 17 janvier 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bruno DESAUNETTES, demeurant 8 A rue Palika, Lotissement Robinson 97354 Remire Montjoly, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 31 août 2022.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Dax, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

L23AL00306

FONDS DE COMMERCE



SCP Olivier DARMAILLACQ
& **Philippe DUCASSE**
Notaires Associés
à Soustons

Pour insertion
L23AL00295

Suivant acte reçu par Maître Charlotte SANS, le six janvier deux mille vingt trois enregistré au SPFE de Mont-de-Marsan le 11/01/2023 Dossier 2023 2509 référence 2023 N 00046

La Société dénommée **SARL VINCENT MOTOS**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 € ayant son siège social à Mont-de-Marsan (40000 Landes) 84 avenue Georges Clemenceau identifiée sous le numéro SIREN 328409834 RCS Mont-de-Marsan.

A cédé à :

La Société dénommée **KB MOTOS LANDES**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à Dax (40100 Landes) 53 Avenue Saint-Vincent-de-Paul identifiée sous le numéro SIREN 921 825 428 RCS Dax.

Un fonds de commerce de négoce et réparation de cycles et motos cycles connu sous le nom de VINCENT MOTOS situé et exploité à Dax (40100) 53 avenue Saint-Vincent-de-Paul.

Prix : cent cinquante mille euros (150.000,00 €) s'appliquant savoir :

- Aux éléments incorporels pour CENT mille euros (100.000,00 €)

- Aux éléments corporels pour cinquante mille euros (50.000,00 €)

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître DUCASSE, notaire à Soustons, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Pour insertion, Me SANS
L23AL00196



Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO
Maître Brieuc DEL ALAMO
Avocats aux barreaux de Dax,
Mont-de-Marsan et Pau
Spécialiste en Droit
commercial, des affaires et de
la concurrence
05 58 46 56 57 - 05 59 27 35 00

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 janvier 2023, enregistré le 18 janvier 2023 au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Mont-de-Marsan, dossier 2023 00005212, référence 4004P01 2023 A 00122, a été cédé par :

JYSON, Société par Actions Simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan sous le numéro 753 512 672, dont le siège social est sis 79 Avenue de Sabres à Mont-de-Marsan (40000),

A **ROMELO SARL**, Société à Responsabilité Limitée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan sous le numéro 922 509 880, dont le siège social est sis 79 Avenue de Sabres à Mont-de-Marsan (40000),

Un fonds de commerce de parc de jeux pour enfants avec animation, organisation d'anniversaires, location de salles pour événements, ventes de boissons sans alcool, bonbons, gâteaux et sandwiches, sis et exploité sous l'enseigne **ROYAL KIDS** au 79, avenue de Sabres à Mont-de-Marsan (40000).

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du 16 janvier 2023. L'entrée en jouissance a été fixée à cette même date.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal global de cent soixante mille euros (160.000 EUR), s'appliquant :

- Aux éléments incorporels à concurrence de : cent dix mille euros (110.000 EUR) ;

- Aux éléments corporels à concurrence de : cinquante mille euros (50.000 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, au Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO, 2 rue Dominique de Gourgues, BP 16, 40000 Mont-de-Marsan, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
L23AL00295

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume MOGA, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée «Office Notarial B'A» à la résidence d'Arcachon (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, CRPCEN 33059, le 11 janvier 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté Universelle entre :

Monsieur Didier Gérard Marie **FERRARI**, et Madame Christiane Germaine Louise **ABART**, demeurant ensemble à Biscarrosse (40600) 58 impasse des Camélias.

Monsieur est né à Philippeville (Algérie) le 25 juillet 1952,

Madame est née à Givet (08600) le 14 mai 1951.

Mariés à la mairie de Strasbourg (67000) le 4 août 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire
L23AL00166



PERSPECTIVES
NOTAIRES



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Catherine BORIE DISSEZ, Notaire à HAGETMAU (Landes), CRPCEN 40039, le 17 janvier 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre : Monsieur Jean-Michel Auguste CLERC, écrivain, et Madame Lauriane JUNCA-LAPLACE, enseignante, demeurant ensemble à HORSARRIEU (40700) 41 impasse des Châtagniers Route de St Martin. Monsieur est né à THONON-LES-BAINS (74200) le 5 juin 1983. Madame est née à BORDEAUX (33000) le 7 août 1979. Mariés à la mairie de MONTREAL (11290) le 22 octobre 2011 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion, le notaire.

L23AL00277



PERSPECTIVES
NOTAIRES



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Catherine BORIE DISSEZ, Notaire à HAGETMAU (Landes), CRPCEN 40039, le 17 janvier 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial. ENTRE : Monsieur Patrice PRENVEILLE, retraité de la gendarmerie, et Madame Héliène Thalie PAPPAS, secrétaire médico-sociale, demurant ensemble à HAGETMAU (40700) 27 lotissement Jean-demay. Monsieur est né à FOUGERES (35300) le 17 janvier 1965. Madame est née à MONT-DE-MARSAN (40000) le 16 avril 1971. Mariés à la mairie de HAGETMAU (40700) le 24 septembre 2022 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion, le notaire.

L23AL00278

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

Aux termes d'un acte reçu par Maître Nicolas CEVRERO Notaire à 31 avenue du Marensin, le 18 janvier 2023, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant :

Changement de Régime matrimonial, à la requête de :

Monsieur Josik Léon Raymond Valentin **CARRE**, retraité, et Madame Martine Annie **LADEUX**, retraitée, demeurant ensemble à Léon (40550), 174 chemin de Poutiche, Lotissement l'Arayade

Nés savoir :

- Monsieur **CARRE** à Nantes (44000), le 6 juillet 1955,

- Madame **LADEUX** à Orthez (64300), le 2 mars 1953.

Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Orthez (64300), le 2 septembre 1977.

Tous deux de nationalité française.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la Communauté Universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Nicolas CEVRERO, notaire à 31, avenue du Marensin.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux affaires familiales du Tribunal Judiciaire compétent.

L23AL00312

AUTRES ANNONCES



SCP André PEYRESBLANQUES et Sandra RAGUE-ESTAUN
Notaires à Tartas (Landes)

Suivant testament olographe en date du 28/04/2009, M. Hubert **CASTETS**, célibataire demeurant à Carcarès-Sainte-Croix, 801 Route de Bénarits, né à Saint-Yaguen, le 08/01/1933 et décédé à Mont-de-Marsan le 28/02/2022 a consenti un legs universel.

Suite à son décès, le testament a été déposé suivant procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Maître Laure BALLUTEAUD, notaire à Tartas, le 06/01/2023.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter de la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire, entre les mains de Maître BALLUTEAUD, notaire à Tartas (40400), 358 Chemin de Jacques.

Pour avis, Maître Laure BALLUTEAUD
L23AL00199



PERSPECTIVES NOTAIRES



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 août 2007, Monsieur Léon DARRIAU, en son vivant retraité, demeurant à COUDURES (40500) 275 chemin Montaut - Né à MORGANX (40700), le 18 avril 1937. Célibataire. Décédé à MONT-DE-MARSAN (40000) (FRANCE), le 7 novembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître ALAIN LABORDE, Notaire à HAGETMAU (Landes), le 13 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Alain LABORDE, notaire à HAGETMAU (Landes), référence CRPCEN : 40039, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MONT-DE-MARSAN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23AL00206

ADDITIFS RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce L22AL02096 parue le 24/12/2022 concernant la constitution de la **SARLU PRO INTERIM DAX** il y a lieu de lire : capital social 50.000 € et non 80.000 €.

L23AL00184

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 janvier 2023)

SAS ÔPP (Ô POP-POP), 1105 Route de Bretagne 40280 Bretagne-de-Marsan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 903 505 709. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juillet 2022, désignant liquidateur SELARL EKIP¹, prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.

2023_4002_291

SARL SARRAMAGNA, 26T Avenue du Général de Gaulle 40500 Saint-Sever, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 884 249 293. Services de soutien à l'exploitation forestière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2022, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue du 49^{ème} 64100 Bayonne. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.

2023_4002_292

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 13 janvier 2023)

SARL AU DETOUR D'UN REGARD, 8 Rue des Cordeliers 40000 Mont-de-Marsan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 905 054 417. Soins de beauté. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2022, désignant mandataire judiciaire SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue du 49^{ème} 64100 Bayonne. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.

2023_4002_290

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 13 janvier 2023)

SARL SPORT'IN, Zone Artisanale Escalles 40500 Saint-Sever, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 530 584 978. Autres activités liées au sport. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4002_293

SARL DUCOURNAU PEINTURE, Route de Pau Avenue du Tursan 40500 Saint-Sever, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 390 811 438. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4002_294

SARL SOCIETE FRANCAISE DE CHAUDRONNERIE ET DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE (SFCMI), 135 Rue Campeyrot 40280 Saint-Pierre-du-Mont, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 794 830 471. Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4002_295

SARL BD BOIS, Chemin de Bellegarde 40700 Hagetmau, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 823 120 357. Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4002_296

SARL ANGE ET NICOLAS CONS PERE ET FILS, 220 Chemin de Las Bordes 40500 Fargues, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 452 951 171. Réparation de machines et équipements mécaniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4002_297

LES ANNONCES LANDAISES

SE CHARGENT DE VOTRE PUBLICITÉ LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL TOUS LES SAMEDIS



POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LYON

Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 13/01/2023 prononçant la conversion en liquidation judiciaire. Liquidateur judiciaire : SELARL MARIE DUBOIS représentée par Maître Marie DUBOIS 32 rue Molière 69006 Lyon, la SELARL MJ SYNERGIE Mandataires judiciaires représentée par Me Bruno WALCZAK ou Me Michaël ELANCRY 136 cours Lafayette CS33434, 69441 Lyon CEDEX 03 à l'encontre de la société **TOUPARGEL** 13 chemin des Prés Secs 69380 Civrieux-d'Azergues 880 162 151 RCS Lyon.

Les créanciers sont invités à produire leur titre de créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com> dans un délai de deux mois à compter de la parution au BODACC.

L23AL00279

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE MONT-DE-MARSAN

Dossier N° RG 17/00012 - N° Portalis DBYM-W-B7B-CK2H

Par jugement en date du 12 Janvier 2023, le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de Emilie **DAULAN LODOYER**, demeurant 365 chemin de Larrouquère 40120 Roquefort, 532 899 523 00049.

Nom commercial : DAULAN LODOYER

Activité : Infirmier libéral

Mandataire judiciaire : SELARL EKIP', 7 bis place Saint Louis 40000 Mont-de-Marsan.

Juge commissaire : Mme Carine VALIAMÉ

A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan, Le 16 Janvier 2023

Le Greffier

L23AL00214

Dossier N° RG 21/00025 - N° Portalis DBYM-W-B7F-C7TR

Par jugement en date du 12 Janvier 2023, le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de Patrick **ROSSIGNOL**, demeurant 114 avenue de la Plage 40200 Mimizan.

SIRET/SIREN : 344 359 518

Activité : Elevage de chiens

Mandataire : SELALR EKJP', 7 bis place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan.

Juge commissaire : Mme Carine VALIAMÉ

A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan Le 16 Janvier 2023

Le Greffier

L23AL00216

Dossier N° RG 22/00020 -N° Portalis DBYM-W-B7G-DCXM

Par jugement en date du 12 Janvier 2023, le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, a ouvert une procédure de Procédure de Sauvegarde à l'égard de **ASSOCIATION FORUM**, 55 rue du Château 40300 Peyrehorade.

SIRET/SIREN : 482 267 523

Nom commercial : ASSOCIATION FORUM

Activité : action sociale

A nommé :

Mandataire Judiciaire : SELARL MJPA, 6 place Saint-Vincent 40100 Dax.

Juge Commissaire : Carine VALIAMÉ

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL MJPA, 6 place Saint-Vincent 40100 Dax au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan Le 16 Janvier 2023

Le Greffier

L23AL00221

Dossier N° RG 22/00021 - N° Portalis DBYM-W-B7G-DDKN

Par jugement en date du 12 Janvier 2023, le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, a ouvert une procédure de Liquidation après résolution de plan de redressement, laquelle, conformément aux dispositions de l'article L 628-2-III vise à la fois les éléments du patrimoine professionnel et ceux du patrimoine personnel à l'égard de Nathalie **CAZADIS**, demeurant 17 avenue de Dagas 40000 Mont-de-Marsan.

RCS : 829 627 009

Nom commercial : Nathalie CAZADIS

Activité : auto-école

A constaté l'état de cessation des paiements au : 18/02/2020

A nommé :

Mandataire Judiciaire : SELARL EKIP' 7 bis place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan.

Juge Commissaire : Mme Carine VALIAMÉ

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL EKIP' 7 bis place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des

sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait, ait à Mont-de-Marsan Le 16 Janvier 2023

Le Greffier

L23AL00229

Dossier N° RG 22/00028 - N° Portalis DBYM-W-B7G-DEJH.

Par jugement en datédu 12 Janvier 2023, le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, a ouvert une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de Jean-Baptiste **DESPAGNET**, demeurant 846 route de Mont-de-Marsan 40090 St-Martin-d'Oney.

SIRET/SIREN : 850 447 210

Nom commercial : Jean-Baptiste DES-PAGNET

Activité : exploitant agricole

A constaté l'état de cessation des paiements au : 12.01.23

A nommé :

Mandataire Judiciaire : SELARL EKIP' 7 bis place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan.

Juge Commissaire : Mme Carine VALIAMÉ

Commissaire Priseur : Mme Marie-Françoise CARAYOL.

A ordonné la publicité dudit jugement.

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL EKIP' 7 bis place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan le 16 Janvier 2023

Le Greffier

L23AL00230

Dossier N° RG 22/00026-N° Portalis DBYM-W-B7G-DDWK.

Par jugement en date du 12 Janvier 2023, le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, a ouvert une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de Patricia **BLANCHET**, demeurant De Bourdeys 40430 Callen.

Nom commercial : Patricia BLANCHET

Activité : exploitant agricole

A constaté l'état de cessation des paiements au :10/11/2022

A nommé :

Mandataire Judiciaire : SELARLEKIP' 7 bis place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan.

Juge Commissaire : Mme Carine VALIAMÉ

Commissaire de justice pour l'inventaire : SELARL PPBL HUISSIERS, 6 place du Tribunal, BP 28, 40501 Saint-Sever.

A ordonné la publicité dudit jugement.

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL EKIP' 7 bis place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan Le 16 janvier 2023

Le Greffier

L23AL00249

LES ANNONCES
LANDAISES

SE CHARGENT DE LA PUBLICATION
DES APPELS D'OFFRES &
DES AVIS D'ENQUÊTES

WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 58 45 03 03

contact@annonces-landaises.com

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 077,16	9,7%	9,3%	-1,7%	7 077,16	6 594,57	France
SBF 120	5 424,00	9,5%	9,1%	-2,8%	5 424,00	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 174,33	9,7%	10,0%	-3,0%	4 174,33	3 856,09	Europe
S&P 500	3 995,21	3,7%	4,1%	-14,3%	3 999,09	3 808,10	USA
NASDAQ 100	11 539,04	2,6%	5,5%	-26,1%	11 541,48	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 851,03	7,1%	5,4%	3,2%	7 860,07	7 451,74	Royaume-Uni
DAX 30	15 187,07	9,3%	9,1%	-4,7%	15 187,07	14 069,26	Allemagne
SMI	11 401,99	5,9%	6,3%	-9,7%	11 435,99	10 729,40	Suisse
NIKKEI	26 138,68	-5,0%	0,2%	-7,7%	26 449,82	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 224,25	1,8%	4,4%	-9,0%	3 227,59	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	13,74	21,8%	1,5%	N/A	13,74	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-29,1%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	4,30	-4,4%	-5,3%	97,2%	4,58	4,30	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	N/A	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,25	5,8%	9,7%	-23,8%	1,25	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	60,00	0,0%	2,6%	-21,1%	60,00	54,00	2,5%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	4,4%	0,0%	0,9%	474,00	460,00	7,0%
EAUX DE ROYAN	83,00	-1,2%	0,6%	-14,0%	83,00	78,00	7,7%
EUROPLASMA	0,46	-63,5%	-34,2%	-100,0%	0,76	0,46	-
FERMENTALG	1,65	6,2%	8,3%	-46,1%	1,66	1,56	-
GASCOGNE	4,45	3,5%	-0,4%	30,9%	4,48	4,35	-
GPE BERKEM	5,60	23,3%	15,7%	-45,6%	5,74	4,95	1,1%
GPE PAROT (AUTO)	1,92	-14,5%	-10,5%	-27,5%	2,14	1,92	-
HYDROGENE DE FRANCE	19,74	-10,9%	-5,6%	-33,5%	20,95	19,74	-
HUNYVERS	13,80	21,1%	16,5%	N/A	14,10	11,90	-
I.CERAM	11,70	8,3%	14,7%	-32,0%	11,70	9,60	-
I2S	6,25	0,0%	2,5%	26,0%	6,25	5,85	2,2%
IMMERSION	4,50	12,5%	75,8%	-29,1%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,18	8,7%	7,9%	-41,8%	0,19	0,17	-
KLARSEN DATA	1,69	7,1%	9,9%	-31,2%	1,77	1,55	-
LECTRA	40,50	19,8%	15,1%	0,5%	40,70	34,45	0,9%
LEGRAND	82,50	7,6%	10,3%	-15,1%	82,50	75,22	2,0%
MULTIMICROCLOUD	0,44	2,3%	10,0%	-38,0%	0,44	0,40	-
O SORBET D'AMOUR	1,98	65,0%	63,6%	-17,5%	1,99	1,21	-
OENEO	14,35	0,0%	2,5%	7,7%	14,50	13,90	2,1%
POUJOLAT	30,60	17,7%	10,1%	144,8%	30,60	27,80	0,7%
SERMA TECH.	428,00	-3,6%	-0,5%	23,7%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	3,70	17,1%	12,1%	-51,9%	3,90	3,40	-
VALBIOTIS	4,44	28,7%	23,3%	-37,0%	4,44	3,59	-



**ALIENOR
CAPITAL**

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

QUOTIDIEN SINGULIER

EN NOIR ET BLANC

Avec l'exposition « Des regards sur les paysages », la Maison de la photographie des Landes à Labouheyre, ancienne demeure de Félix Arnaud, met à l'honneur des photographes amateurs locaux.

Par Julie DUCOURAU

Cela fait plus de 20 ans – depuis 2001 – que cette maison typiquement landaise où vécut le photographe de la Grande Lande Félix Arnaud, est dédiée à cet art majeur, avec la mission de témoigner, auprès d'un large public, des rapports que l'homme entretient avec son territoire.

À ce jour, la Maison de la photographie des Landes a organisé ou co-organisé près de 35 expositions, dont une chaque année consacrée à son illustre occupant du XIX^e siècle, avec le concours du Musée d'Aquitaine de Bordeaux et du Parc naturel régional des Landes de Gascogne.



© Maison de la photographie

RENCONTRES, ÉCHANGES ET PARTAGES

Dès l'origine, un travail de sensibilisation a été mené par des photographes auprès des jeunes des écoles et du centre de loisirs de Labouheyre. Des travaux d'élèves sont d'ailleurs régulièrement exposés. « Ce modeste lieu génère une véritable dynamique artistique grâce à des rencontres, échanges et partages autour de résidences de photographes et d'artistes en lien avec l'image sur ce même territoire », relève Lydie Palaric, la directrice artistique. Cette ouverture à tous les publics est une priorité, d'où l'idée de stages pour amateurs chaque année. Cette fois-ci, explique-t-elle, « sous la houlette bienveillante d'un artiste professionnel, Benoît Cary, huit protagonistes se sont mis en marche dans les rues de la commune ou autour, afin de rapporter leurs visions, leurs coups de cœur, leurs témoignages des paysages de la Haute Lande ». De quoi représenter « notre quotidien, beau, singulier ».

Jusqu'au 4 février, le mercredi, jeudi et samedi, de 15 h à 18 h 30

Puis, du 18 mars au 15 avril, exposition « Mystérieux Sentiments » : une mise en regard de photographies de Félix Arnaud avec des œuvres (photos, peintures, vidéos...) du Fond régional d'art contemporain de Nouvelle-Aquitaine, toutes dédiées aux sentiments amoureux.



© Maison de la photographie